

# Rapport 2024 sur la situation du Département des Landes en matière de développement durable

Rapport présenté à l'Assemblée départementale  
le vendredi 14 mars 2025



# ÉDITORIAL

**E**n 2024, notre action a été guidée par une ambition commune: répondre aux défis contemporains tout en affirmant les valeurs qui font la force de notre territoire. Au cours de l'année passée, une attention particulière a été portée aux valeurs de cohésion, d'inclusion et de dépassement de soi, qui trouvent notamment une résonance dans le sport et ses enseignements, durant cette année olympique. Ces principes, essentiels pour renforcer le vivre-ensemble et inspirer l'action collective, ont imprégné nos initiatives tout au long de l'année. Grâce à des initiatives comme le Festival Cap! et le Forum landais de l'alimentation durable, nous avons renforcé nos engagements pour un développement durable, tout en promouvant la justice sociale et l'innovation territoriale.

En 2025, notre objectif est clair: consolider ces acquis et ouvrir de nouvelles perspectives. Le Conseil départemental s'engage à intensifier ses actions en matière de transition énergétique, de soutien aux initiatives locales, et de préservation de notre cadre de vie, tout en maintenant un cap ambitieux pour l'inclusion sociale. Malgré les contraintes, notre responsabilité reste de bâtir un avenir où chaque habitant des Landes peut s'épanouir dans un cadre apaisé et dans un environnement respectueux de notre écosystème exceptionnel qui fait la renommée de notre Département.

Ce rapport témoigne de notre détermination collective et de notre capacité à répondre aux enjeux locaux avec une vision globale. Ensemble, faisons de 2025 une année de progrès pour notre territoire.

*Xavier Fortinon,  
Président du Département des Landes*

# AVANT-PROPOS

**C**haque année, le rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable est présenté préalablement aux débats sur le projet de budget.

Une sélection d'actions met en récit les politiques sectorielles menées et ainsi illustre de manière concrète l'engagement de la collectivité départementale durant l'année écoulée en faveur de tous les publics et tous les territoires landais.

Plus largement, ce rapport montre la contribution de l'action locale, ancrée sur les territoires, en faveur d'une démarche plus globale à l'échelle mondiale.

La thématique « fil rouge » choisie pour cette édition est le sport. Il est vecteur de valeurs telles que la cohésion d'équipe, l'égalité, la tolérance, l'inclusion, le dépassement de soi, la persévérance, le respect..., valeurs pour lesquelles s'engage le Département depuis toujours.

La pratique sportive et le monde sportif contribuent aux enjeux locaux, nationaux et internationaux au profit des finalités constitutives du développement durable. L'année 2024 ayant été une année olympique, cette thématique s'imposait comme fil rouge de cette édition.

Je vous invite à parcourir ce rapport et ainsi découvrir ou redécouvrir une sélection d'actions portées ou soutenues par le Département des Landes.

*Jean-Luc Delpuech,*

Vice-Président,

Délégué à l'Environnement: Transitions écologique et énergétique

# SOMMAIRE

-  **Rapport développement durable  
Objectifs de développement durable (ODD)**  
p. 7
-  **Chiffres clés**  
p. 12
-  **Épanouissement  
de tous les êtres humains**  
p. 15
-  **Cohésion sociale et  
solidarité entre territoires  
et entre générations**  
p. 23
-  **Transition vers une  
économie circulaire**  
p. 33
-  **Lutte contre le  
changement climatique**  
p. 41
-  **Préservation de la biodiversité, des milieux,  
des ressources ainsi que la sauvegarde des services  
qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent**  
p. 49
-  **Modalités d'élaboration,  
mise en œuvre et évaluation  
de l'action publique**  
p. 55
-  **Annexes**  
p. 64



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LA RÉGLEMENTATION A RENDU OBLIGATOIRE L'ÉLABORATION DE CE RAPPORT ET FIXE LES MODALITÉS DU CONTENU.

Les textes de référence sont :

- › la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » (article L.3311-2 du Code général des collectivités territoriales);
- › le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (article D2311-15 du Code général des collectivités territoriales);
- › la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales;
- › la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (article L.110-1 du Code de l'environnement);
- › la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (article modifié L.3311-2 du Code général des collectivités territoriales).

Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- l'épanouissement de tous les êtres humains;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations;
- la transition vers une économie circulaire;
- la lutte contre le changement climatique;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent.

De plus, le volet « **Modalités d'élaboration, mise en œuvre et évaluation de l'action publique** » est décliné dans ce rapport. Il s'agit de mettre en lumière les éléments de démarche de gouvernance territoriale et interne à la collectivité.

### Descriptif des ODD

« Les Objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. [...] »

### Comment lire ce rapport ?

Ce rapport ne dresse pas une liste exhaustive des actions départementales, il reprend une sélection d'actions menées ou soutenues par le Département sur le territoire landais et en interne, qui apportent une réponse aux différents enjeux de territoire et qui contribuent à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

La sélection des actions ainsi mises en lumière est réalisée sous la forme d'une énumération et à l'échelle des différentes directions dans l'optique de montrer la pluralité des sujets et des engagements sous-jacents portés par la collectivité pour le bien-être individuel et collectif.

Cette sélection varie d'une édition du rapport à l'autre.

### Les Objectifs de développement durable (ODD)

En 2021, la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales modifie l'article L.3311-2 du Code général des collectivités territoriales en ajoutant la contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable :

« Préalablement aux débats sur le projet de budget, le président du Conseil départemental présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixées par décret. ».

Les Objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. »

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous

9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12 - Établir des modes de consommation et de production durables

13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

Ces 17 ODD « onusiens » concernent 169 cibles au total et 232 indicateurs retenus au niveau international. Ces indicateurs internationaux sont déclinés en indicateurs nationaux pour refléter au mieux le contexte de chaque pays. En France, 98 indicateurs ont donc été identifiés.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectue un suivi des données relatives à ces indicateurs (cf. annexe et annexe complémentaire du Département relative aux déchets ménagers).



**Pour en savoir plus:**  
[statistiques-locales.insee.fr](http://statistiques-locales.insee.fr)

## CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT DES LANDES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent rapport illustre par divers exemples la contribution du Département des Landes à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Chaque action présentée est détaillée et corrélée à un ou plusieurs ODD sur le(s)quel(s) elle a un impact positif.

Il ne s'agit pas d'une évaluation des politiques publiques ni d'une analyse sociologique du territoire départemental. C'est un exercice non exhaustif et purement descriptif d'actions sélectionnées sur l'année 2024.

L'infographie ci-après résume les grands secteurs d'intervention de la collectivité départementale dans lesquels les actions présentées s'insèrent.

# Un budget solidaire et responsable

**597 M€\***

DONT 100 M€ D'INVESTISSEMENT  
(SOIT 230 € PAR HABITANT, HORS DETTE)

DOTÉ D'UN BUDGET PRIMITIF DE 597 M€,  
LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR FAIRE FACE  
AUX URGENCES, RÉPONDRE AUX BESOINS DES LANDAISES  
ET DES LANDAIS ET PRÉPARER L'AVENIR.

**316 M€**

## SOLIDARITÉS HUMAINES

- 35 % PERSONNES ÂGÉES
- 25 % ENFANCE ET FAMILLE
- 21 % INSERTION, LUTTE CONTRE L'EXCLUTION ET LES DISCRIMINATIONS
- 19 % PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

53%



**154 M€**

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- 47 % INFRASTRUCTURES MOBILITÉ ET RÉSEAUX
- 21 % DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (Agriculture, Tourisme et Thermalisme, Attractivité, Développement local)
- 16 % SDIS ET SÉCURITÉ CIVILE
- 10 % ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
- 6 % LOGEMENT

26%



**90 M€**

## ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

- 74 % ÉDUCATION, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- 17 % CULTURE ET PATRIMOINE
- 7 % JEUNESSE ET SPORTS
- 2 % BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES

15%



**37 M€**

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6%

# Des actions durables pour les habitants et les territoires



**21 M€**  
AMÉLIORER L'ACCÈS AU  
LOGEMENT  
(2021-2026)



**12 M€**  
REVITALISER LES CENTRES-VILLES  
ET CENTRES-BOURGS  
(2021-2026)

**6 M€**  
FAVORISER L'INSTALLATION  
D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE  
PROXIMITÉ ET DE PISCINES  
(2024)

**5 M€**  
PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE  
NATUREL – PLAGES ET RIVIÈRES  
(2024)

**Pour  
100 €**

↘ SOLIDARITÉS HUMAINES  
→ PERSONNES ÂGÉES ET  
PERSONNES EN SITUATION  
DE HANDICAP **29 €**  
→ ENFANCE ET FAMILLE **13 €**  
→ INSERTION ET LUTTE CONTRE  
L'EXCLUSION **11 €**

↘ SOLIDARITÉS  
TERRITORIALES  
→ INFRASTRUCTURES MOBILITÉS  
RESEAUX **12 €**  
→ DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL **5 €**  
→ SDIS SÉCURITÉ CIVILE **4 €**  
→ ENVIRONNEMENT TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE **4 €**  
→ LOGEMENT **1 €**

↘ EDUCATION  
ET CITOYENNETÉ  
→ ÉDUCATION ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE **11 €**  
→ CULTURE ET PATRIMOINE **3 €**  
→ JEUNESSE ET SPORTS **1 €**

↘ ADMINISTRATION

**53€**

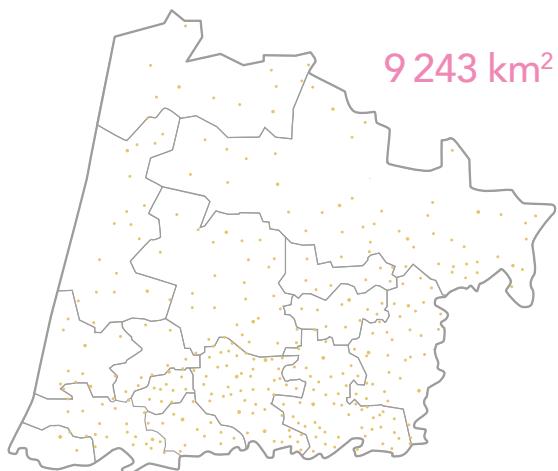
**26€**

**15€**

**6€**

# CHIFFRES CLÉS

- 327 communes, 15 cantons
- 18 intercommunalités
- Plus de 4 200 km de voiries départementales



## Démographie



**428 427**

habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2025  
(date de référence statistique :  
1<sup>er</sup> janvier 2022)

## Agriculture



**4 463** exploitations

**240 000 ha**  
de surface agricole (occupation  
du sol 2020)

## Paysage économique



**90 939** salariés du secteur marchand  
au 2<sup>e</sup> trimestre 2024

**20 230** effectif industrie

**9 252** effectif construction

**3 389** effectif agriculture

**58 068** effectif tertiaire

**6,7%** : taux de chômage (3<sup>e</sup> trimestre 2024)

**34 220** inscrits tenus de rechercher un emploi<sup>1</sup>  
(3<sup>e</sup> trimestre 2024, catégories A, B, C)

## Énergie



**17 592 GWh** consommés en 2022

### Émissions de gaz à effet de serre par secteur en 2020

**49 %** transports 

**17 %** agriculture, forêt et pêche 

**15 %** industrie 

**10 %** résidentiel 

**7,8 %** tertiaire 

### Production d'énergie renouvelable par filière en 2022

**4 977 GWh** thermique

**1 527 GWh** électrique

**394 GWh** carburants

**90 GWh** gaz

## Collèges

39 collèges publics, 17 321 collégiens (public)



environ 1 857 000 repas servis dans les collèges publics

## Espaces naturels et forestiers



106 km de littoral

4 500 km environ de cours d'eau

600 000 ha de surface boisée totale (occupation du sol 2020)

96 sites labellisés Nature 40 représentant 9 024 ha

## Tourisme



26,7 millions de nuitées touristiques

1<sup>er</sup> département thermal français avec 59 086 curistes



3 500 km d'itinéraires de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



28 Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) relatifs aux activités nautiques, d'orientation...



2 800 km environ d'itinéraires cyclables balisés, variés et ouverts à tous (dont 125 km de voies vertes départementales) et une offre de 25 circuits cyclotouristiques

<sup>1</sup> catégorie A B C: demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, ayant ou non exercé une activité dans le mois

Chiffres disponibles au 31 décembre 2024, d'après les sources suivantes :

Département des Landes, Préfecture des Landes (Mémento des Landes, édition 2024, mis à jour en septembre 2024), INSEE (Recensement de la population; Tableau de bord de la conjoncture: Nouvelle-Aquitaine), DREETS Nouvelle-Aquitaine (Conjoncture trimestrielle Landes T2 2024), Agreste Nouvelle-Aquitaine Aquitaine (Mémento 2024, mis à jour décembre 2024), Landes Attractivité (Mémento du tourisme dans les Landes, édition 2024).

## La thématique « fil rouge » du rapport 2024

La rédaction du « Rapport développement durable » est l'occasion de mettre en avant une thématique emblématique de l'année.

**Pour l'édition 2024, cette thématique « fil rouge » est le sport dans les Landes.**

En partenariat avec les représentants du mouvement sportif, les collectivités locales et les services de l'État, le Département œuvre en faveur du sport autour des objectifs suivants :

- › encourager la pratique sportive des jeunes à l'école comme dans les écoles de sport des clubs,
- › soutenir les structures sportives départementales (comités départementaux, Comité départemental olympique et sportif...), leur fonctionnement, comme leur encadrement bénévole ou professionnel,
- › promouvoir le sport, organisation de compétitions régionales, nationales ou internationales sur notre territoire ou la valorisation des sports de nature pour l'exercice desquels notre département possède de nombreux atouts.

Un Landais sur 3 possède une licence sportive. Ce chiffre place le département des Landes en tête des départements les plus sportifs en France.

Le Département soutient également la formation des bénévoles, l'emploi sportif par le biais du dispositif « Profession Sport Landes » et accorde des bourses en faveur des cadres sportifs préparant un brevet d'État ou un diplôme professionnel.

La thématique du sport croise l'ensemble des finalités du développement durable.

# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

---

## *NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE*

- Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement, culture...
- Éducation et formation tout au long de la vie
- Accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptées à tous les publics
- Lutte contre toute forme d'exclusion





”

**L'épanouissement de chaque individu est une valeur fondamentale portée par le Conseil départemental des Landes.**

Nous croyons que chaque Landais, quel que soit son âge, son origine, ses revenus ou son lieu de résidence, mérite de vivre dans un environnement propice à son bien-être. C'est pourquoi nous plaçons l'épanouissement humain au cœur de nos politiques publiques, qu'elles concernent l'éducation, la santé, le logement ou l'inclusion sociale.

Un exemple concret de notre engagement est la lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges. Dès 2021, nous avons mis en place un dispositif pour garantir à toutes les collégiennes l'accès aux produits menstruels dans le respect de leur dignité. Ce projet a été renforcé en 2024 afin de répondre aux besoins croissants et d'assurer une égalité des chances entre filles et garçons dès le plus jeune âge.

Dans le domaine du logement, le Plan départemental de l'habitat répond aux besoins croissants de logements sociaux. Dans un contexte de pénurie foncière, notre objectif est de permettre à chaque citoyen des Landes de vivre dans un logement décent et adapté à ses besoins, garantissant ainsi un cadre de vie épanouissant pour tous.

Enfin, je tiens à mettre en avant le projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite », qui œuvre pour l'inclusion des personnes avec des Troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce projet permet de créer une dynamique de soutien et d'accompagnement pour les jeunes adultes atteints de TSA, afin de leur permettre de trouver leur place dans la société et de contribuer activement à la vie collective. Nous ne laisserons personne au bord du chemin et continuerons d'œuvrer pour que chaque citoyen, sans exception, puisse s'épanouir pleinement dans une société plus inclusive et solidaire.

Dans cette optique, nombreuses sont les initiatives mises en place pour renforcer les liens entre les générations, lutter contre les discriminations et garantir à chacun la possibilité de contribuer activement à la société. Le Conseil départemental des Landes souhaite ainsi bâtir un avenir commun où chaque être humain puisse s'épanouir, dans le respect des valeurs de solidarité et de justice sociale. ”

**Paul Carrère,**  
Vice-Président délégué à l'Autonomie et aux Personnes âgées

## Actions territoriales sélectionnées

### PROJET « CHACUN SA ROUTE, CHACUN SA RÉUSSITE »

Le Département continue d'accompagner la dynamique de réflexion et d'actions en faveur d'une meilleure prise en compte de personnes avec Trouble du spectre de l'autisme (TSA) en intégrant les enjeux d'une transition sociétale et environnementale par:

La création du Campus Autisme, structure innovante et passerelle pour des jeunes porteurs d'un TSA en rupture, comprenant une offre d'hébergement pour 15 jeunes, lieux d'apprentissages, de soins, de lien social et de développement de l'autonomie, une offre de services de répit proposée sur site aux familles.

L'établissement, implanté à Mont-de-Marsan dans une zone d'espaces naturels et un quartier à dominante « sport et nature », sera géré par l'Association laïque de gestion d'établissements d'éducation et d'insertion (ALGEEI) et cofinancé par le Département et l'Agence régionale de santé (ARS). Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale qui prend en compte les thématiques de Santé, d'Écoconstruction (bâtiments et matériaux) et d'Écogestion (fluides, performances énergétiques). Le Campus devrait voir le jour en 2029.

Le soutien aux aidants familiaux et la limitation des déplacements en accompagnant l'émergence de projets d'habitat inclusif pour des personnes avec TSA: trois nouveaux habitats mieux répartis sur le territoire (Morcenx-la-Nouvelle, Biscarrosse et Saint-Perdon) devraient voir le jour d'ici 2026.



#### Contribution aux Objectifs de développement durable



### ATELIERS COLLECTIFS SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les professionnels du pôle Protection Maternelle Infantile, déployés sur l'ensemble du département, réalisent des accompagnements individuels et collectifs des familles et enfants landais. Ce pôle accompagne également les professionnels assistants maternels dans l'évolution de leurs pratiques.

Dans ce cadre, sur la circonscription de Hagetmau, une professionnelle a bénéficié d'une formation délivrée par l'Agence régionale de santé, sur l'impact des polluants chimiques et physiques présents dans l'environnement intérieur des habitations sur les enfants.

Cette formation et les ateliers, à destination des parents et des assistants maternels, ont pour objectif d'améliorer durablement la qualité de nos environnements intérieurs et d'abaisser le niveau d'exposition aux polluants. Protéger les enfants des expositions aux polluants est donc un défi pour les parents mais également pour tous les professionnels qui les accompagnent. Lors de ces ateliers, les parents et les assistants maternels peuvent obtenir des réponses

aux questions qu'ils se posent en matière de réduction des expositions aux substances dangereuses. Ils sont accompagnés dans le changement de leur comportement en s'appuyant sur des propositions de solutions concrètes (alternatives, évictions, substitutions).

Ces ateliers, qui se déroulent sur une demi-journée dans les Maisons landaises de la solidarité de la circonscription de Hagetmau, sont des lieux de rencontre, d'échange et d'apprentissage. Ils ont pour objectifs de familiariser les futurs et jeunes parents ainsi que les professionnels aux risques pour la santé qui proviennent de l'environnement intérieur, les aider à trouver des alternatives plus saines et des moyens pour prévenir ces risques et les motiver à agir, en échangeant sur leurs expériences personnelles.

Ces ateliers permettent enfin de nouer un contact direct avec les parents, les assistants maternels, de les rassurer en leur proposant des alternatives sûres et faciles à mettre en œuvre pour la protection de la santé des jeunes enfants.

#### Contribution aux Objectifs de développement durable



## PROJET DE BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN AU BÉNÉFICE D'USAGERS EN SITUATION D'ISOLEMENT SOCIAL

Les professionnels de la Direction Enfance Famille Insertion, et plus particulièrement les travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement social des publics animent sur le territoire de Castets des actions collectives depuis 2018.

Cette année, dans la continuité d'une précédente action menée autour de l'estime de soi, l'action déployée porte sur le bien-être au quotidien.

Cette question est souvent abordée dans les groupes par les bénéficiaires qui verbalisent leur souhait de devenir des consommateurs responsables et capables de repérer les travers de la société de consommation.

Chaque bénéficiaire doit être autonome en termes de mobilité et dans une dynamique « d'aller vers ».

Afin d'accompagner ces publics les plus isolés du territoire et leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances tout en développant leurs compétences, les travailleurs sociaux ont mis en place des ateliers d'une demi-journée tous les 15 jours au sein de la Maison landaise de la solidarité de Castets.



### Contribution aux Objectifs de développement durable



## ORGANISATION DE VISITES CULTURELLES À DESTINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EXCLUSIF

Dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social exclusif, quatre travailleurs sociaux du Département ont construit un programme de sorties culturelles à destination de bénéficiaires de leur dispositif d'accompagnement.

Chaque référent propose ces sorties à 3 personnes accompagnées maximum. Une fois le groupe de 12 bénéficiaires constitué, l'ensemble des professionnels et usagers, se rejoignent directement sur le lieu de la visite (par exemple, Écomusée de Marquèze à Sabres).

Le transport des bénéficiaires est assuré par chaque référent qui utilise un véhicule de service mis à disposition sur chaque circonscription. Les sorties se déroulent sur une journée complète et le coût des entrées est pris en charge par le Département.

Plusieurs sorties ont lieu chaque année et les retours des bénéficiaires sont très positifs, ils se disent très heureux de pouvoir partager une expérience avec d'autres personnes qui rencontrent des difficultés similaires.

Ces temps de partage permettent une cohésion des publics mais surtout une valorisation de l'estime personnelle de chaque participant.

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## IMPROVISATION THÉÂTRALE « XL IMPRO CLUB »



XL Impro Club permet de proposer aux collégiens landais des ateliers d'improvisation théâtrale, fondés sur les principes de la citoyenneté, du vivre-ensemble et du respect de l'autre.

XL Impro Club est un dispositif d'éducation artistique et culturelle autour des matchs d'improvisation théâtrale, lancé par le Département des Landes sur l'année scolaire 2023-2024. C'est en s'appuyant sur le Trophée d'Impro Culture & Diversité que le Département a imaginé une déclinaison locale, en collaboration avec la compagnie de théâtre « Donc du Coup », tout en s'inscrivant dans le Trophée d'Impro qui se déroule à l'échelle nationale.

30 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> scolarisés au collège George-Sand de Roquefort et au collège de la cité scolaire Gaston-Crampe d'Aire-sur-l'Adour (situés à l'est du département dans des territoires où est identifié un besoin de dynamisme culturel) ont participé sur la base du volontariat.

Ce projet a permis aux élèves de pratiquer le théâtre d'improvisation, de rencontrer des élèves du même territoire en jouant sur scène dans une salle équipée, accompagnés par des artistes professionnels.

Les équipes pédagogiques et les parents d'élèves ont également pu découvrir cette discipline à l'occasion d'un match d'impro ouvert au public. Un groupe d'élèves landais a participé à la Finale régionale du Trophée d'Impro Culture & Diversité à Bordeaux.

Il s'agit d'un projet porteur de lien social, intergénérationnel, favorisant l'épanouissement des jeunes participants.

La participation financière du Département s'élève à hauteur de 21 010 €. Ce projet a été mené en partenariat avec également la Fondation Culture et Diversité et la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais.



@ Xlandes-info : XL Impro Club : improviser pour mieux créer.



### Contribution aux Objectifs de développement durable



Action interne  
sélectionnée



## NOUVELLE CONVENTION AVEC LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le Conseil départemental des Landes a signé une troisième convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

La date d'entrée en vigueur est au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'étend jusqu'au 31 décembre 2025 pour un financement maximum du FIPHFP de 262 750 €. Elle a été ratifiée officiellement le mardi 30 janvier 2024.



→ @ Xlandes-info : Le Département renforce sa politique de handicap au travail

### Contribution aux Objectifs de développement durable



*fil rouge*

LE SPORT DANS LES LANDES

## LES JOURNÉES HANDILANDES 2024

La 16<sup>e</sup> édition des journées Handilandes a été un véritable succès. Près de 3000 personnes étaient présentes durant les cinq journées de l'évènement. Sportifs, encadrants, bénévoles et partenaires sportifs, tous ont répondu favorablement pour participer et contribuer à ce moment de convivialité, de partage et d'inclusion.



@ Xlandes-info : Handilandes 2024, le joyeux tourbillon 

Les temps forts qui ont marqué cette édition 2024 sont :

- › la journée d'activités physiques de pleine nature entre le lac marin de Port d'Albret et la plage de Soustons. La diversité des activités proposées a permis à tous les participants de s'initier à plusieurs disciplines, selon leurs choix et leurs envies, parmi les 22 activités proposées.
- › Handiculture à Morcenx-la-Nouvelle : danse et expositions. 17 groupes, jeunes et adultes, ont proposé des représentations de danse, de musique, de cirque ou de théâtre.
- › les établissements et services médico-sociaux ont aussi eu la possibilité d'exposer leurs œuvres réalisées durant ces 2 dernières années.
- › table ronde « Sport et Autisme », à Mugron : plus de 100 personnes, des professionnels et des parents, ont assisté à l'intervention de Cyrielle Derguy, maîtresse de conférences et docteure en psychologie, et aux témoignages de sportifs landais porteurs de Troubles du spectre autistique et leurs entraîneurs.
- › le week-end sportif à Mont-de-Marsan.

Les journées Handilandes sont organisées par le Service sports intégration et développement (SSID). Ce service unique en son genre au niveau national, témoigne de la volonté du Département des Landes, précurseur au regard de la loi du 11 février 2005, de favoriser la participation des personnes handicapées à la vie sociale, notamment par la pratique sportive, conçue comme support et médiation de développement et d'épanouissement personnel.

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

---

## ***NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE***

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
- Logement et politique foncière
- Urbanisme et cadre de vie
- Rénovation urbaine et revitalisation rurale





“

**L a cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations sont au cœur des priorités du Conseil départemental des Landes.**

Chaque territoire, qu'il soit urbain ou rural, doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités d'accès aux services publics, à l'éducation, à la culture et à la santé.

C'est pourquoi le Département met en place des dispositifs pour favoriser l'inclusion, la proximité et l'équité, en soutenant des projets qui répondent aux besoins spécifiques de chaque territoire.

La solidarité intergénérationnelle est également une valeur fondamentale : les actions menées pour favoriser le vivre-ensemble entre jeunes et seniors, les échanges, le partage d'expériences et de savoir-faire, renforcent le lien social.

Par ces initiatives, le Conseil départemental des Landes œuvre à bâtir une société plus solidaire, où chaque citoyen, quelle que soit sa situation géographique ou générationnelle, se sente acteur de la cohésion sociale. ”

*Muriel Lagorce,  
Vice-Présidente déléguée à l'Éducation*

## Actions territoriales sélectionnées

### PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) SOUTIEN À L'AUTONOMIE

Chef de file des politiques sociales, le Département des Landes souhaite renforcer ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à travers la mise en œuvre d'un Programme d'intérêt général (PIG) en soutien à l'autonomie sur l'ensemble des territoires landais n'étant pas déjà couverts par un programme animé sur la période 2024-2027.

L'intérêt du PIG « Soutien à l'Autonomie 40 » réside dans la création d'une dynamique territoriale du « aller vers » les ménages et les professionnels à travers le déploiement d'une ingénierie et des aides financières aux familles (modestes et très modestes) afin d'adapter leurs logements, contribuer à leur sécurité et favoriser ainsi leur maintien à domicile. Les travaux d'adaptation financés concerneront, par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes, l'adaptation des revêtements ou encore l'accès direct au logement.

Cette mission sera assurée en régie par le Département des Landes, et permettra d'accompagner les ménages dans la construction de leur projet d'adaptation de logement. Cela se traduira concrètement par la réalisation du diagnostic dans le logement, la construction du plan de financement et sélection des devis, le montage du dossier de subvention dans le cadre du dispositif MaPrimeAdapt', l'organisation des travaux avec les artisans et l'accompagnement pour s'approprier les aménagements.



#### Contribution aux Objectifs de développement durable



### EXPÉRIMENTATION MOBILITÉS DES AIDES À DOMICILE

Le Département lance une expérimentation en 2025 sur la mobilité des aides à domicile dans le cadre de la stratégie d'attractivité du métier des aides à domicile sur 5 territoires composés de 9 Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS).

Il sera mis à disposition des aides à domicile des véhicules de service avec remisage à domicile (véhicule thermique, véhicule électrique, véhicule sans permis, vélo électrique). L'ambition du Département est d'accompagner les acteurs du territoire vers un développement soutenable et résilient.

Cette démarche s'inscrit dans la réduction de l'impact environnemental de la mobilité des aides à domicile par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant les conditions de vie au travail et la qualité de prestation des bénéficiaires.

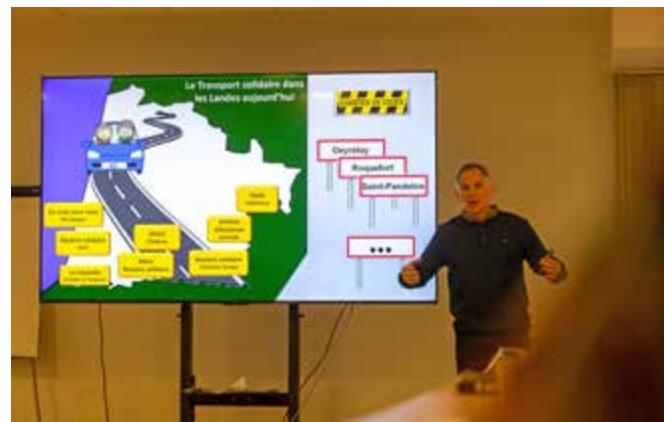
#### Contribution aux Objectifs de développement durable



## TRANSPORT SOLIDAIRE



© Xlandes-info: TSEAL, pionnier du transport solidaire dans les Landes 



Comment permettre à une personne seule et sans moyen de transport, de se rendre à un rendez-vous médical, administratif ou de faire ses courses ? Dans nos territoires ruraux et/ou peu denses, les distances nécessaires pour accéder à divers services sont relativement longues et la faiblesse des flux ne permet pas toujours la mise en œuvre de services de transport collectif efficaces et surtout à un coût supportable financièrement par une collectivité.

Ce constat a incité des acteurs locaux (associatifs) à mettre en place une action spécifique à destination notamment des personnes isolées géographiquement et/ou socialement: le transport solidaire aussi appelé transport d'utilité sociale.

Le principe est de pouvoir se déplacer en étant accompagné. Dans les Landes, le transport solidaire repose sur des associations composées de référents, conducteurs bénévoles et usagers.

L'usager adresse sa demande (au moins 48 h avant la sortie souhaitée, par téléphone) au référent chargé de trouver un conducteur disponible.

Le jour J, le conducteur va chercher le bénéficiaire à son domicile; il l'emmène à destination en assurant souvent aussi l'accompagnement et l'attente avant le retour chez lui. Un défraiement kilométrique est alors effectué directement auprès du conducteur (reçu délivré).

Initié en 2016 dans les Landes, le dispositif est constitué aujourd'hui de:

- › 8 associations couvrant 130 communes,
- › plus de 1200 bénéficiaires et 300 conducteurs,
- › près de 60000 heures de bénévolat pour 800000 kilomètres parcourus.

Particulièrement souple et adaptée aux territoires tout autant qu'aux personnes hermétiques au tout numérique, cette solution se veut complémentaire des actions menées localement: covoiturage, services proposés par les collectivités...

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## RECONSTRUCTION DU PONT DE SORDE-L'ABBAYE

Après 22 mois de travaux, le nouveau pont de Sorde-l'Abbaye a été ouvert à la circulation en juillet 2024. Il remplace l'ancien pont dont l'état n'était plus compatible avec la circulation agricole locale.

Cet ouvrage béton, long de 110 m représente bien plus qu'une infrastructure. Il est essentiel pour reconnecter les deux rives du Gave d'Oloron, entre la vallée du Kiwi (Pays d'Orthe et d'Arrigans) et le département voisin des Pyrénées-Atlantiques.

En rétablissant cet accès crucial, la vie locale retrouve son dynamisme et les activités économiques locales peuvent prospérer.

De plus, des mesures compensatoires ont été prévues pour l'hirondelle de fenêtre et le faucon crécerelle, les 2 espèces protégées recensées sur le site : 61 nids artificiels pour les premières et un nichoir pour le deuxième.



© Xlandes-info: Pont de Sorde-l'Abbaye: une reconstruction au fil des saisons



### Contribution aux Objectifs de développement durable



## RÉVISION DU RÈGLEMENT TOURISME AVEC DES DISPOSITIONS DESTINÉES À FAVORISER LE TOURISME SOLIDAIRE ET DURABLE

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2024, le règlement départemental d'aides au tourisme et au thermalisme a vu ses dispositions générales modifiées afin d'engager l'ensemble du secteur du tourisme du département dans une démarche de transition écologique, de tourisme durable et inclusif.

Une attention particulière est désormais portée aux projets intégrant des matériaux écoresponsables, privilégiant l'accessibilité et la diversité sociale, promouvant la Responsabilité sociétale des entreprises ou des organisations - RSE/RSO (parité, inclusion, partenariats avec des entreprises sociales inclusives), et visant la sobriété énergétique.

L'objectif est d'aligner le secteur touristique sur les enjeux environnementaux et sociaux actuels.

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## PROJET ARTISTIQUE PARTENARIAL « LE BAL DES JUDOKAS »

Dans le cadre des Actions culturelles départementales, le Département accompagne le développement d'opérations mutualisées entre des collectivités, des associations culturelles landaises et des artistes ou collectifs artistiques, qui visent à valoriser la création professionnelle, favoriser la diffusion sur le territoire et encourager la pratique artistique de tous les publics. Les objectifs reposent sur plusieurs critères : innovation artistique, soutien à l'émergence, croisement des publics, lien avec le territoire.

Pour l'année 2024, le Département a porté un projet expérimental mêlant culture et sport, labellisé « Olympiade culturelle » dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Intitulé *Le bal des judokas*, il s'agit d'une création artistique mêlant danse et judo, proposée par la compagnie régionale « Kaminari ». Ce projet porté par deux chorégraphes professionnels a touché 12 judokas amateurs des Landes, âgés de 7 à 64 ans. Cette rencontre intergénérationnelle s'est étendue sur une durée de 6 mois.

La participation financière du Département s'élève à 13 000 € sur un budget global de 26 000 €. Ce projet a été rendu possible grâce à l'investissement de l'association landaise « Androphyne\*Kontainer », de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, de la Ville de Soustons et du Comité départemental de judo-jujitsu.



 @ Xlandes-info : Le Bal des Judoka : retour en images sur une belle aventure artistique

### Contribution aux Objectifs de développement durable



Action interne  
sélectionnée

## SENSIBILISATION DES AGENTS À LA CYBERSÉCURITÉ

Face à la recrudescence et au développement des cyberattaques, la cybersécurité est un enjeu majeur pour les collectivités. Une telle attaque peut entraîner des conséquences graves en termes de perte de données, destruction d'un service public...

Dans ce contexte, une nouvelle campagne de sensibilisation à la cybersécurité à destination des agents a été effectuée en 2024. Cette dernière a été réalisée entre le 3 et 4 juin dernier auprès des services départementaux, sur la thématique du partage de fichier et de la saisie d'identifiant et mot de passe.

La campagne a consisté à l'envoi d'un courriel frauduleux dans le cadre de la poursuite des projets de sécurité. Dans la nuit du 3 au 4 juin, tous les agents du Département ont été destinataires de ce courriel d'hameçonnage.

Autour de cette 4<sup>e</sup> campagne, 341 agents hameçonnés ont été convoqués à une sensibilisation à la cybersécurité.

En 2024, 18 sessions de sensibilisation à la cybersécurité ont été organisées permettant à 429 agents d'être sensibilisés (dont 97 volontaires) ainsi qu'à une quinzaine de Conseillers départementaux.

L'objectif de ces campagnes est de permettre à chacun d'adopter les bons réflexes pour repérer facilement et rapidement ces messages frauduleux, tant dans la vie professionnelle que dans la vie personnelle.



### Contribution aux Objectifs de développement durable





*fil rouge*



LE SPORT DANS LES LANDES

## PLAN D'ACTIONS « JEUX OLYMPIQUES »

Le Département a été lauréat du Label « Terre de Jeux 2024 », attribué par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024.

Conscient des atouts de notre territoire pour l'accueil de sportifs de haut niveau, il a été décidé de profiter de la dynamique créée par l'organisation des Jeux Olympiques 2024 en France pour renforcer le positionnement du Département comme terre d'accueil du sport de haut niveau et engager une dynamique afin de sensibiliser le plus grand nombre aux valeurs du sport et de l'olympisme.

Dans le cadre d'actions déjà initiées au travers de sa politique sportive, et de ce contexte olympique, le Département a encouragé ses partenaires à se mobiliser afin de faire rayonner le sport à travers une dimension durable, sociale et accessible à tous et a adopté un plan d'actions se déclinant en 5 axes :

- › Axe 1: Faire vivre, au plus grand nombre, l'expérience olympique,
- › Axe 2: Promouvoir un sport durable en lien avec les acteurs du mouvement sportif,
- › Axe 3: Soutenir les acteurs et participants aux Jeux Olympiques et Paralympiques,
- › Axe 4: Proposer des ressources et un héritage aux acteurs du sport landais,
- › Axe 5: Agir pour un sport inclusif à travers les actions conduites par le Service sport intégration développement (SSID).

/...

## fil rouge [SUITE]



### ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS DU PLAN

#### Accueil de délégations, animations et aides

15 manifestations ont été soutenues au titre de l'Appel à projets « Terre de jeux » pour un budget global de 16 150 €. Aussi, les Centres de préparation aux jeux (CPJ) ont accueilli plus de 10 délégations sur le territoire. Parmi ces accueils, 5 d'entre eux ont été facilités par le Département avec notamment l'attribution d'aide pour un montant global de 8 250 €. C'est également par la montée en gamme des CPJ que le Département a apporté son soutien à hauteur de 5 480 € pour cette année 2024.

#### Village Olympique Itinérant

Le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) a souhaité, jusqu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux, impulser une dynamique olympique dans les Landes en lien avec le Plan départemental.

Parti le 5 juin 2023 de la course Moun Ride à Mont-de-Marsan, le Village olympique itinérant landais accessible à tous (VOILAT) s'est déplacé sur un ensemble de communes landaises labellisées « Terre de Jeux 2024 » afin d'accroître l'intérêt et l'engagement sportif des Landais.

#### Séjour olympique de structures médico-sociales

« L'aventure sportive XL » a permis à 18 jeunes issus des Instituts médico-éducatifs de Saint-Pierre-du-Mont, de Dax et de l'Institut médico-éducatif et professionnel de Mimizan de pratiquer plusieurs disciplines sportives. Ce

séjour olympique a également été l'occasion de rencontrer 4 délégations (Epée France, Rugby à 7 France, Handball Norvège et France) et d'assister en avant-première à la finale olympique lors d'un match de préparation à Pau.

La mise en œuvre de ce séjour coordonnée par le Département et les comités handisport et sport adapté a été un réel succès qu'il pourrait convenir de pérenniser au titre de l'héritage. La mise en œuvre de cette action portée par le Département a représenté un investissement financier de 5 553,43 €.

#### Mille billets Jeux Olympiques

Le Département a acheté 1 000 billets (700 pour les Jeux Olympiques et 300 pour les Jeux Paralympiques) en 2023. Ainsi, 500 bénéficiaires de 17 structures différentes (Comités sportifs, Instituts médico-éducatifs, Maisons d'enfants à caractère social, Centre départemental de l'enfance et de la famille...) ont pu vivre l'expérience olympique et paralympique.

La participation des diverses structures a été grandement facilitée par les aides départementales proposées pour l'hébergement et le transport. En effet, si 41 120 € avaient été attribués en 2023 à ce titre, c'est 10 920 € supplémentaires qui ont été proposés en 2024.

# TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

---

## *NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE*

- Promotion de l'économie solidaire
- Recours aux écolabels et à la certification environnementale
- Actions visant la modification des comportements de consommation
- Développement d'une politique d'achats responsables





“

**P**répenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et limiter les déchets générés : sur le papier, le concept d'économie circulaire ne peut que séduire. Le contexte s'y prête. Réchauffement climatique, pollution, épuisement des matières premières... Nous sommes parvenus à maturité pour être sensibles au cercle vertueux et réduire ainsi la consommation de ressources nouvelles.

Ainsi, le Conseil départemental des Landes mène une politique volontariste en la matière depuis de nombreuses années dans le cadre des actions menées en faveur du développement de l'Économie sociale et solidaire. Cette volonté se poursuit avec le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) adopté en 2020 et pérennisé (SPASER 2024-2029) avec des clauses d'insertion sociale et environnementale mais aussi la promotion de l'Économie sociale et solidaire.

Mais si la démarche vertueuse réunit les conditions d'un bel essor, création d'emplois et de valeur ajoutée locale, économie de ressources, optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets, cet élan à ce jour, ne tient plus qu'à un fil tant les financements publics essentiels dédiés sont menacés.

Dans la perspective d'un territoire durable, nous devons progresser sur tous les enjeux relatifs à l'environnement. La transition vers une économie circulaire, solidaire et responsable doit guider nos politiques publiques et permettre à chacun de disposer partout de bons produits et des services du mieux-être.”

Éva Belin,  
Vice-Présidente déléguée à l'Économie sociale et solidaire

## Actions territoriales sélectionnées

### L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES LANDES

Aboutissement d'un travail de deux ans, en concertation avec les acteurs landais, la nouvelle feuille de route départementale en faveur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) a été votée au Budget primitif 2024. Elle formalise une politique volontariste et ambitieuse pour faire face aux défis actuels de notre territoire. Économie de proximité, créatrice d'emploi et de dynamiques locales, l'ESS est une opportunité de développement aux potentialités remarquables dans la période de crises et de transitions nécessaires, que nous traversons.

La feuille de route ESS départementale 2024-2027 se décline en 4 axes stratégiques, complémentaires et interconnectés, permettant actions transversales et partenariales. Deux axes pérennissent et développent le soutien au lien social et à la cohésion territoriale ainsi que le soutien aux acteurs de la coopération et de l'économie solidaire. Le troisième axe propose d'encourager l'innovation sociale et citoyenne et de valoriser par l'évaluation, les effets de l'ESS sur le territoire landais. L'axe 4, socle et support de la feuille de route, permet de développer une vision partagée et coordonnée avec l'ensemble des parties prenantes du riche écosystème qu'est l'ESS.

Ainsi, cette nouvelle stratégie permet au Département de :

- › réaffirmer son soutien aux lieux et espaces de partage aux dynamiques alternatives, avec la volonté d'un maillage territorial plus homogène,
- › soutenir l'engagement citoyen et coopératif des jeunes avec la sensibilisation à l'ESS et des parcours d'actions coopérantes proposés aux jeunes Landais,
- › soutenir la dynamique de création et de développement d'activités et d'emplois dans l'ESS et améliorer l'accès des acteurs de ce type d'économie, à la commande publique et privée responsable, en complémentarité du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER),
- › favoriser la mise en œuvre de réponses socialement innovantes aux besoins et enjeux du territoire et contribuer à la capitalisation et la valorisation des effets et impacts de l'ESS sur le territoire,
- › avec la volonté de développer la connaissance de l'ESS et d'inscrire cette nouvelle ambition dans l'écosystème local, régional et national du secteur.



@ Xlandes-info: L'ESS, un écosystème favorable au développement local



## PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL « LES LANDES AU MENU ! »

### Pilotage et gouvernance du Plan

Depuis 2020, à travers son Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! », le Département a la volonté de traiter le sujet de l'alimentation dans sa globalité en apportant une réponse à la demande des consommateurs tout en structurant les filières agricoles locales et en favorisant des pratiques agroécologiques et des produits de qualité. La relocalisation de l'alimentation, l'éducation à une alimentation saine, équilibrée et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire forment une politique majeure du Conseil départemental des Landes. Elle se décline ainsi au sein de plusieurs directions du Département et se traduit par des actions diversifiées allant de la production des denrées à la limitation du gaspillage (ETAL40, Agrilocal40, Ecocert en cuisine, Ecotribu...).

Pour fédérer les dynamiques, les acteurs et les initiatives et pour engager des synergies entre territoires, la gouvernance a évolué en 2024 avec notamment la création d'un Inter Plans alimentaires territoriaux (InterPAT) permettant d'associer tous les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) landais et l'organisation, le 4 décembre 2024 à Morcenx-la-Nouvelle, du premier Forum landais de l'alimentation durable.



© Xlandes-info : Premier Forum landais de l'alimentation durable : faire mieux encore !

Cette évolution de la gouvernance a plusieurs objectifs :

- › sensibiliser les acteurs landais concernés par la restauration collective publique au développement d'une alimentation durable,
- › susciter les réflexions et favoriser l'émergence d'actions partagées en faveur de cette alimentation qui se traduira notamment par une augmentation de l'utilisation de produits locaux et de saison participant au développement durable des territoires.

### Les Légumeries Solidaires des Terroirs Landais

La Société coopérative d'intérêt collectif « Les Légumeries Solidaires des Terroirs Landais » s'est implantée, pour sa phase d'amorçage, dans la zone d'activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne.

Elle a été reconnue comme Entreprise adaptée le 11 septembre 2023 et son activité a démarré depuis le mois de juin 2024. Cet outil, né de la volonté du Département des Landes et s'inscrivant dans le PADT « Les Landes au menu ! », doit permettre, à terme, d'approvisionner la restauration collective publique landaise à partir de productions locales tout en maîtrisant la logistique. Elle achète ainsi des productions à des agriculteurs locaux, réalise les premières transformations (lavage, épépagement, coupe, râpe...) et fournit des établissements publics tels que le pôle culinaire de Maremne Adour Côte-Sud et certains collèges landais.

L'objectif, avec l'outil final qui devrait se déployer en 2026, est d'approvisionner l'ensemble de la restauration collective publique landaise. L'approvisionnement local et la maîtrise des circuits logistiques de distribution permettront ainsi de participer au développement durable des territoires.



@ Xlandes-info : « Terroirs des Landes », le lien entre agriculteurs et restauration collective

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## FESTIVAL CAP ! RÉFLEXION ET CONVIVIALITÉ POUR IMAGINER LES LANDES DE DEMAIN

La première édition du festival landais, qui s'est tenue les 12 et 13 octobre 2024 à Saint-Paul-lès-Dax, a été proposée par le Département des Landes, la Commune de Saint-Paul-lès-Dax, le journal Sud Ouest et la Maison écocitoyenne des Landes.

Ensemble, ils ont eu l'idée de rassembler, le temps d'un week-end, les acteurs porteurs des transitions - écologique, énergétique, alimentaire, sociale... - dans les Landes.

Associations, passionnés, artisans et professionnels ont partagé autour de stands, ateliers, conférence, animations, spectacles, concerts, randonnées et visites contées ou guidées et repas festif, leur réflexion et des solutions sur nos modes de vie.



@ Xlandes-info : Festival Cap ! : réflexion et convivialité pour imaginer les Landes de demain



### Contribution aux Objectifs de développement durable



Action interne  
sélectionnée

## RECYCLAGE DES ENROBÉS ROUTIERS



Le recyclage des enrobés routiers est un exemple concret d'économie circulaire dans le secteur des travaux publics. Les produits issus du rabotage des routes, appelés agrégats d'enrobés, sont récupérés par les entreprises spécialisées pour éviter le gaspillage des matériaux. Ces agrégats sont ensuite incorporés dans la formulation des nouveaux enrobés, permettant ainsi de réduire la consommation de ressources naturelles.

Ce processus diminue également les coûts liés à l'élimination des déchets et aux émissions de CO<sub>2</sub> associés à la production de matériaux neufs. Grâce à cette pratique, les travaux routiers deviennent plus durables et respectueux de l'environnement. Depuis plusieurs années, le Département des Landes est engagé dans la démarche de réduction des gaz à effet de serre et de valorisation des produits issus de la déconstruction. Ainsi, les nouveaux revêtements routiers des routes départementales landaises sont composés d'environ 35 % d'enrobés recyclés.

### Contribution aux Objectifs de développement durable



# *fil rouge*

## LE SPORT DANS LES LANDES

### STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOI SPORTIF

Le Département participe avec l'État au dispositif « Profession Sport Landes » visant à créer des emplois dans le domaine associatif et plus particulièrement sportif, ainsi qu'à structurer et organiser le marché de l'emploi associatif, afin de mettre un terme à la précarité de celui-ci.

Alors que les effets de contraintes et de stimulations auxquels sont soumises les associations sont en mutation constante, ce dispositif est aujourd'hui incontournable au sein du mouvement sportif landais. Observatoire de l'emploi sportif, veille juridique et réglementaire, il offre, en outre, des services d'assistance aussi bien aux structures utilisatrices qu'aux demandeurs d'emploi.

Créé en 1995, le dispositif « Profession sport Landes » est, depuis 2007, constitué de deux associations :

- › le Groupement d'employeurs sport Landes (GESL) qui encadre l'activité de mise à disposition de personnel. En 2024, il aura rémunéré 81 salariés (53 hommes et 28 femmes, dont 25 apprentis), soit 21,86 équivalents temps plein (57 506 h) au bénéfice de 152 structures utilisatrices adhérentes. Ce sont également 25 apprentis en préparation de 13 diplômes qualifiants mis à disposition auprès de 33 associations.
- › l'association Profession Sport Landes (PSL) pour le service d'aide à la gestion administrative de l'emploi et le Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB).

En 2024, le CRIB a permis par exemple :

- › l'accompagnement des personnes morales (185) et physiques (50) soit 235 rendez-vous,
- › l'organisation du parcours de formation du Certificat de formation à la gestion associative – CFGA (15 stagiaires),
- › le suivi par 30 bénévoles de différents modules de formations intégrés dans le parcours CFGA sans pour autant suivre la totalité du parcours,
- › l'organisation de deux journées d'information en collaboration avec BGE Tec Ge Coop – Dispositif local d'accompagnement, La Maison écocitoyenne des Landes et Landes Musique Amplifiée, sur la transition écologique, intitulée « Ecolo mon asso »...

Le soutien du Département au dispositif « Profession Sport Landes » est par ailleurs renforcé par trois aides départementales complémentaires sur la thématique « sport », mises en place au moment de l'instauration du dispositif et concourant directement à sa réussite. Un crédit de 77 000 € permettant le financement de ces aides est inscrit au Budget départemental.

Les aides allouées en 2024 au titre du règlement départemental afférent sont :

- › 17 200 € (134 dossiers) pour la mobilité de 41 cadres sportifs salariés du Groupement d'employeurs sport Landes (GESL);
- › 5 554,20 € pour 6 stagiaires ayant préparé un diplôme professionnel d'éducateur sportif;
- › 36 101,47 € pour l'aide à la création d'emploi sportif auprès de 69 structures.

# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

---

## ***NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE***

---

- Plan climat-air-énergie territorial
- Promotion des énergies renouvelables
- Maîtrise des consommations et de la demande en énergie
- Déploiement de modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre





“

**L**e changement climatique est l'une des plus grandes menaces auxquelles nous devons faire face et il est impératif que nous agissions maintenant pour protéger notre planète et celle de nos enfants.

Pour cela, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, repenser nos modes de production, de consommation et encourager le développement maîtrisé des énergies renouvelables.

Dans le cadre de sa stratégie départementale de la transition énergétique, le Conseil départemental mène de nombreuses actions. Ainsi, en 2024, le dispositif mené dans les collèges landais afin de sensibiliser aux écogestes a été récompensé par la Fédération nationale des collectivités (FNCCR).

L'enjeu est tel que, face aux impacts déjà visibles du dérèglement climatique, nous devons poursuivre notre dynamique afin de renforcer la résilience de nos territoires.

Pour les Landes, il s'agit de lutter contre les vagues de chaleur, la montée des eaux, le retrait du trait de côte ou encore les inondations.

La transition écologique doit être juste, veiller à l'équité territoriale et accompagner les plus vulnérables.

Chaque action compte, qu'elle soit personnelle, locale, nationale ou mondiale.

Ensemble, nous avons le pouvoir de changer les choses et il est de notre responsabilité de préserver un avenir durable pour tous.”.

*Patricia Beaumont,  
Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique*



## Actions territoriales sélectionnées

### STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

#### Déploiement d'un cadastre solaire

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, le Département a mis en ligne en février 2024 un cadastre solaire à l'échelle de l'ensemble du territoire. Cet outil offre aux habitants, aux collectivités et professionnels un moyen simple et efficace pour évaluer le potentiel solaire de leurs toitures.

Entièrement gratuit et anonyme, il fournit des simulations neutres et indépendantes avec une grande précision. Ce cadastre solaire permet aux utilisateurs d'avoir une estimation financière du coût d'une installation photovoltaïque ou de production d'eau chaude solaire, dans un contexte où de nombreux démarchages frauduleux existent et peuvent pénaliser de nombreux concitoyens. Depuis sa mise en ligne, le cadastre solaire a enregistré près de 30 000 connexions ([landes.cadastre-solaire.fr](http://landes.cadastre-solaire.fr)).

#### Expérimentations agrivoltaïques

Le Département porte deux projets d'installations agrivoltaïques sur son domaine privé, sur la commune de Haut-Mauco et sur le Domaine d'Ognoas, d'une puissance totale d'environ 7 MWc.

Dans un contexte de fort développement de cette technologie, l'objectif du Département est de mener des expérimentations rattachées à un suivi scientifique poussé, afin de pouvoir partager les résultats obtenus et évaluer la pertinence de l'agrivoltaïsme sur son territoire.

Une connaissance approfondie des solutions agrivoltaïques est à ce jour nécessaire avant d'envisager des installations à très grande échelle. Le but est de pouvoir contribuer à la souveraineté énergétique sans porter atteinte à la souveraineté alimentaire.

@ Xlandes-info: Mesurer le potentiel solaire de sa toiture



#### Contribution aux Objectifs de développement durable



### LIAISON DOUCE MONT-DE-MARSAN, SAINT-SEVER ET HAGETMAU

Le projet concerne la réalisation d'une voie verte revêtue entre Mont-de-Marsan et Saint-Sever, dans un premier temps, permettant l'accueil des piétons, cycles, rollers et Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) et accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'aménagement d'une longueur de 15 kilomètres sera un vecteur de report modal en reliant les deux bassins d'emplois de Mont-de-Marsan Agglomération et Saint-Sever et en desservant le siège du groupe coopératif agricole Maïsadour, ainsi que la pépinière d'entreprises Agrolandes accueillant entre autres l'AgroCampus et une antenne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Aussi, il participera au développement des mobilités douces du quotidien et permettra de réduire les émissions polluantes (gaz à effet de serre, microparticules...).

Il convient de noter que la première section sera connectée à la voie verte de Chalosse en direction de Dax et que la seconde section permettra de desservir Hagetmau, enrichissant ainsi l'offre de mobilité au titre du quotidien et du loisir.

En 2024, les travaux d'enlèvement des rails et traverses de la ligne ferroviaire désaffectée qui reliait Mont-de-Marsan à Hagetmau ont été achevés.



@ Xlandes-info: Des rails au vélo, pour verdier les déplacements



#### Contribution aux Objectifs de développement durable



## DÉMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGES

### Restauration scolaire

Le Département accompagne les collèges au quotidien sur les missions de restauration scolaire, avec pour objectif, notamment, de leur faire disposer de matériels et de process prenant en compte les enjeux liés au développement durable :

- › laverie centrale: optimisation des réglages et de l'usage de la machine à laver afin de garantir un meilleur nettoyage et des économies d'eau, etc.;
- › plonge: expérimentation, sur deux collèges, d'une machine à lavage haute pression avec sablage et billes recyclées éco-responsables, fonctionnant avec des produits éco-labellisés sans rejet polluant;
- › nettoyage des locaux de restauration: co-financement de matériel type auto-laveuse et/ou chariot permettant d'appliquer la méthode de « pré-imprégnation », dans le but de prévenir les troubles musculo-squelettiques, de limiter les impacts environnementaux (économie d'eau et de produits d'entretien, baisse de rejets polluants et de produits chimiques);

### L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert

Depuis 2016, le Département accompagne les collèges pour la mise en œuvre d'un plan de prévention et de gestion des déchets dénommé « L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert », avec un volet important sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri à la source des déchets pour valorisation. Le Département a croisé ce dispositif avec les objectifs portés par le Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! » et la Stratégie départementale de la transition énergétique des Landes.

Depuis fin 2022, un volet sensibilisation sur la transition énergétique, à savoir les usages et comportements à adopter pour une réduction des consommations d'eau et d'énergie, a débuté au sein de 5 collèges publics par le Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ).

Un bilan du suivi des consommations eau et énergie sur l'année 2023 a été réalisé et présenté en décembre 2024 aux membres du Comité de pilotage avec des premiers résultats à la baisse :

- › - 20 % par m<sup>2</sup> des consommations au niveau du chauffage (fermeture des portes et des fenêtres, retardement de la mise en route du chauffage...) et de 4 % au niveau de l'électricité (éteindre la lumière, ouvrir les rideaux s'il y a assez de lumière...);

› matériel de cuisson: équipements fonctionnant avec des énergies non-fossiles, formations/ateliers culinaires favorisant des préparations économies en énergie;

› accompagnement pour l'achat avec recours à des produits en circuits courts, de qualité/labélisés/bio respectueux des normes/externalités environnementales, etc.



› - 14 % par m<sup>2</sup> des consommations d'eau (récupération de l'eau des pichets, fermeture des robinets après utilisation, changement de process de lavage de sol...).

En parallèle, les Trophées d'économies d'eau, animés par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), visent à identifier et à valoriser les actions territoriales permettant la réduction des consommations en eau et des prélèvements dans les milieux. Pour cette quatrième édition, le prestataire du Département, le CREAQ, a été lauréat et récompensé le 10 décembre 2024 sur l'action de cet accompagnement dans les collèges landais.



POUR EN SAVOIR PLUS: [Les trophées d'économies d'eau annoncent leurs lauréats](#)



### Contribution aux Objectifs de développement durable



## RENATURATION DE L'ANCIEN SITE DE L'INSTITUT HÉLIO-MARIN À LABENNE

Le centre Hélio marin a été créé sur la dune dans les années 1930 par le maire de Labenne de l'époque, M. Bouville, et servait de sanatorium. Dans les années 1970, ce site a servi d'établissement d'accueil de personnes âgées.

En 2007, l'activité était transférée dans les nouveaux locaux, route de la plage à Labenne.

Le site initial est depuis inoccupé, les bâtiments sont en état moyen à mauvais et sont amiantés.

Ce site est sensible car implanté sur la dune. Il est composé d'ensembles bâtis pour 8 000 m<sup>2</sup> environ de surface de plancher et de parkings.

Le tout est désormais menacé par un phénomène de migration dunaire et de recul du trait de côte.

Longtemps propriété privée avec des projets d'aménagement ambitieux, le Conservatoire du littoral a pu acquérir l'ensemble du site avec l'aide des collectivités et du Conseil départemental.

En 2015, tout d'abord, le site de la Chapelle a été réhabilité, puis en 2021 la totalité des 21 ha avec une intervention du Département d'environ 250 000 €.

Un projet de démolition et de renaturation est engagé avec l'appui du Département (100 000 €) et va permettre de rendre à la dune, et au public qui y sera accueilli, ce site caractéristique en restaurant les continuités écologiques sur cet espace fortement anthropisé.

Ce projet permet également de soustraire à l'aléa du recul du trait de côte un ensemble important construit tout en favorisant des filières vertueuses en matière de déchets dangereux. En effet, les bâtiments sont amiantés et c'est une filière d'inertage du territoire (Morcenx-la-Nouvelle), sans enfouissement, qui a été retenue.

Ce projet de renaturation comporte des enjeux de biodiversité, de désartificialisation des sols, de filières d'élimination vertueuses et de prise en compte du changement climatique en anticipant le recul du trait de côte.

De plus, l'accueil du public sur ce site permettra de sensibiliser à ces enjeux.

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## Action interne sélectionnée

### LE DÉPARTEMENT DES LANDES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Département met en œuvre depuis de nombreuses années des actions qui permettent de contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Afin de se conformer à la réglementation depuis 2011, le Département a réalisé en 2024 la seconde actualisation du bilan de ses émissions de gaz à effet de serre. Cet exercice permet notamment d'établir un profil global des émissions du Département, d'identifier les principaux postes émetteurs et de définir un plan de transition permettant de réduire les émissions de la collectivité.



Ce plan de transition porte principalement sur :

- › l'achat d'équipements numériques reconditionnés avec une durée de vie plus longue,
- › la réduction des émissions liées aux déplacements professionnels,
- › la réduction de la consommation énergétique des bâtiments opérés par le Département,
- › le renouvellement de la voirie à l'aide de matériaux moins carbonés.

Il convient de préciser que de nombreuses politiques conduites par le Département depuis des années s'inscrivent déjà pleinement dans ce cadre d'actions (schéma départemental cyclable, développement des énergies renouvelables, création de la Société d'économie mixte Enerlandes, politique d'achats écoresponsables, construction de collèges Haute Qualité Environnementale, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS: [landes.fr/climat-air-et-énergie](http://landes.fr/climat-air-et-energie) 

### QUELQUES ACTIONS INTERNES

#### Forfait mobilité durable (FMD)

Prévu par le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du « Forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale, ce forfait a vocation à encourager les agents à utiliser des transports alternatifs respectueux de l'environnement entre leur domicile et leur lieu de travail, tout en augmentant leur pouvoir d'achat.

Il permet le remboursement par la collectivité de tout ou partie des frais engagés par les agents au titre de leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail.

En 2023, 106 agents ont bénéficié du FMD pour un montant total de 26 600 € (dont 3 agents du Centre de gestion des Landes - CDG40 - pour un montant de 900 €).

En 2024, 166 agents ont bénéficié du FMD pour un montant total de 41 500 € (dont 3 agents du CDG40 pour un montant de 800 €).

#### Formations à l'éco-conduite

L'éco-conduite est une conduite automobile économe en carburant, écologique et économique adaptée aux moteurs actuels des véhicules.

16 agents ont été formés à l'éco-conduite (9 femmes, 7 hommes) pour 2 sessions en 2023 et 4 en 2024.

#### Contribution aux Objectifs de développement durable



## *fil rouge*

### LE SPORT DANS LES LANDES

### CONSTRUCTION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS

Ce projet, sollicité par les acteurs du mouvement sportif landais, est une proposition reprise dans le cadre des engagements de la campagne électorale de 2021, qui vise à permettre aux principaux acteurs sportifs départementaux, partenaires majeurs du CD40 (Comité départemental olympique et sportif - CDOS et Profession sport et loisirs Landes - PSL) de disposer de manière permanente et pérenne d'un outil de travail conforme à leur volume d'activité et aux enjeux à venir en matière de développement de l'activité physique et des pratiques sportives. Le troisième occupant permanent sera le Département lui-même, qui disposera pour son Service sport intégration et développement (SSID), de locaux adaptés. Les autres acteurs départementaux (près de 60 comités notamment) bénéficieront également des services et espaces mutualisés.

Pour la réalisation de ce projet, une Autorisation de Programme de 3,45 M€ a ainsi été votée. Une subvention de l'Etat de 692 649 € au titre de la Dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID) a été notifiée au Conseil départemental à l'été 2022.

La livraison du bâtiment est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025. Ce projet constitue une composante importante de l'axe « Héritage » du plan d'actions « Jeux Olympiques ».

D'une surface totale de 884 m<sup>2</sup>, le bâtiment « Maison départementale des sports » a vocation à accueillir des bureaux, des locaux techniques, salles de réunion...

Ce projet répondra aux engagements du Département en faveur de la transition énergétique des bâtiments départementaux (économie d'énergie, énergie renouvelable, choix de matériaux...).



@ Xlandes-info: Première pierre pour la Maison départementale des sports



# PRÉSÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX, DES RESSOURCES ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

## ***NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE***

- Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- Lutte contre les pollutions des milieux
- Méthodes agronomiques et systèmes de production durables
- Accès pour tous à un environnement de qualité

- 50 ▪ Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent





**“Il a préservation de la biodiversité et des milieux naturels est essentielle pour notre département des Landes.**

Je défends une gestion durable des ressources en protégeant nos écosystèmes locaux. Forêts, dunes, zones humides, littoral... et l'ensemble de la biodiversité associée assurent des services cruciaux: purification de l'air et de l'eau, régulation climatique, pollinisation, etc.

Nous devons adapter nos usages, notamment l'agriculture, le tourisme et la pêche, vers des pratiques plus respectueuses. Cela passe par des actions concrètes: préservation des espaces naturels, renaturation des espaces dégradés et soutien à une économie locale verte.

Il est impératif que nous agissions ensemble, collectivités, citoyens, entreprises, pour sauvegarder ces biens communs, afin de garantir aux générations futures un environnement sain et résilient. La biodiversité est l'affaire de tous. C'est notre responsabilité collective.”

*Jean-Luc Delpuech,  
Vice-Président délégué aux milieux naturels, à la biodiversité, et à l'information et  
à la sensibilisation aux enjeux du développement durable*

- 52 - Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

## Actions territoriales sélectionnées

### SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SUD-OUEST LANDAIS

Le Département a engagé en novembre 2022 une étude portant sur différents aspects de l'hydrogéologie et de l'alimentation en eau potable (AEP) du secteur sud-ouest landais. Les différents volets de cette étude visent principalement à identifier les capacités des ressources en eau souterraine exploitées et à émettre des propositions afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de ce secteur particulièrement sollicité en période estivale.

Le bilan besoins/ressources réalisé montre sur certains secteurs des capacités actuellement insuffisantes en jours de pointe. Une généralisation progressive à l'ensemble du territoire de ce déficit en consommation de pointe est également mise en évidence aux horizons 2040 et 2050. Plusieurs axes d'amélioration ont été proposés, sectorisés par Unité de Gestion de l'alimentation en eau potable.

La modélisation des champs captants d'Orist, d'Angresse/Seignosse, d'Ondres/Labenne et de Soustons/Vieux-Boucau a permis d'étudier leurs capacités et de simuler différents scénarios d'exploitation, en prenant en compte le changement climatique. Les bilans de nappe réalisés montrent que la ressource est à même de satisfaire les besoins à horizon 2050 sous réserve de la réalisation d'investissements (nouveaux forages, augmentation des capacités de stockage, éventuelles interconnexions de réseaux) à programmer dans les années à venir pour sécuriser l'AEP du secteur.

Sur les champs captants d'Angresse/Seignosse, d'Ondres/Labenne et de Soustons/Vieux-Boucau, la définition et la cartographie des Aires d'alimentation des captages (AAC) a été réalisée en utilisant les modèles de nappe bâti sur ces différents secteurs de production d'eau potable ainsi que la cartographie de la vulnérabilité et des risques de transfert parcellaires sur ces AAC.

#### Contribution aux Objectifs de développement durable



### RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES DÉMARCHES PAYSAGÈRES



Dans la suite logique de la publication de l'Atlas des paysages des Landes en 2023, le Département a adopté le premier règlement départemental en faveur des démarches paysagères (Budget primitif 2024).

Par cette action, le Département entend soutenir les initiatives en la matière sur les territoires landais et en favori-

ser l'émergence pour « penser paysage » dans les projets d'aménagement du territoire.

Ainsi, le Département soutient l'élaboration de plans de paysages, plans de paysages transition énergétique et plans de paysages biodiversité.

#### Contribution aux Objectifs de développement durable



POUR EN SAVOIR PLUS :  
[atlas-des-paysages.landes.fr](http://atlas-des-paysages.landes.fr)

## LE DISPOSITIF « SAVOIR EN PARTAGE » SUR LE THÈME DE L'EAU

Le Département des Landes intervient dans le domaine de la culture scientifique avec des actions portées directement par ses services (Culture et patrimoine, Environnement...) ainsi que dans le cadre de projets menés en partenariat avec l'Association Lacq Odyssée à Mourenx (Centre de culture scientifique, industrielle et technique des Pyrénées-Atlantiques et des Landes) depuis 2007.

Ce partenariat se décline notamment au travers du dispositif « Savoir en partage » qui consiste à accompagner des classes de collégiens et de lycéens à explorer un sujet scientifique avec des apports pédagogiques mêlant des rencontres avec des scientifiques, des visites, des animations en classe et la réalisation d'un projet par classe. Le soutien financier annuel du Département pour cette opération est de 14 000 €.

Pour cette année scolaire 2023-2024, et après appel à candidatures, six classes ont été retenues pour participer à ce programme dédié à la thématique : « L'eau, sujet vital ».

Ces six classes proviennent des établissements scolaires suivants :

- › Collège du Pays des Luys – Amou,
- › Collège Nelson-Mandela – Biscarrosse,
- › Collège Jules-Ferry – Gabarret,

› Collège Jean-Moulin – Saint-Paul-lès-Dax,

› Collège Rosa-Parks – Pouillon,

› Lycée Hector-Serres – Oeyreluy.

Differentes thématiques sont abordées en lien avec le sujet de l'eau : la pollution des rivières et des plages, les poissons migrateurs, l'érosion des berges et les problématiques de piétement autour des lacs, le cycle de l'eau domestique.

Le travail réalisé tout au long de l'année s'est achevé à l'occasion d'un temps de restitution collective. A cette occasion, chaque classe mobilisée a tenu un stand exposant les travaux réalisés et une table ronde a permis de croiser les réflexions des élèves avec des experts mobilisés pour l'occasion (INRAE, Institution Adour, Fédération de pêche des Landes, CD40).



### Contribution aux Objectifs de développement durable



## MISE EN PLACE DE POINTS DE COLLECTE MUTUALISÉS DES DÉCHETS DE VENAISON

La chasse, en tant qu'activité de loisirs ou de régulation du gros gibier, constitue un enjeu important dans les Landes et génère plus de 500 tonnes de déchets de venaison annuellement. Pour des raisons sanitaires et de réduction des risques épidémiologiques, la collecte et le traitement de ces déchets ont commencé à se structurer dans les Landes il y a une vingtaine d'années (première chambre froide à Labastide-d'Armagnac en 2000). Depuis 2021, le Conseil départemental apporte un soutien financier (taux d'aide : 25 %) aux investissements réalisés par les Groupements de communes dans le cadre de la mise en place des points de collecte mutualisés des déchets de venaison.

À ce jour, 48 points de collecte mutualisés répartis sur 17 EPCI ont été créés en collaboration technique avec la Fédération départementale des chasseurs des Landes.

La collecte et le traitement des déchets de venaison sont réalisés par la société d'équarrissage ATEMAX, dont le site de traitement et de transformation est basé à Le Passage d'Agen dans le Lot-et-Garonne.

Le bilan financier de la politique départementale conduite depuis 2021 fait état d'un montant total d'aides attribuées s'élevant à près de 85 000 € pour un montant d'investissement porté par les territoires d'environ 388 000 €.



@ Xlandes-info : Qui va à la chasse, nettoie sa place

### Contribution aux Objectifs de développement durable



54 - Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

## Action interne sélectionnée

### ÉCOGESTES AU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, le Département encourage ses agents à mettre en place des éco gestes au quotidien autour de la réduction des déchets et du tri, de la diminution des consommations d'énergie, de la pratique de la mobilité douce...

Le groupe de travail interdirections, qui a été créé fin 2022, se réunit une fois par mois pour échanger, définir et mettre en œuvre des plans d'actions.

Pour l'année 2024, ce sont notamment :

- ) une dizaine d'agents composant le groupe de travail ;
- ) 11 réunions ;
- ) des campagnes d'informations sur la sobriété numérique, l'utilisation des luminaires ainsi que du chauffage en hiver et de la climatisation en été (réduire la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre) ;
- ) la commande de 1 500 gobelets réutilisables, pour renouveler le stock, fabriqués à base de drêche de bière (éviter le gaspillage de déchets et protéger l'environnement).

**Je n'oublie pas d'éteindre la lumière en sortant du bureau !**



**Le saviez-vous :**

Éteindre la lumière 30 minutes par jour équivaut à 5 jours de consommation électrique économisée par an.



Mobilisons-nous ensemble pour réduire notre consommation d'énergie de 10 % d'ici 2024

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## fil rouge LE SPORT DANS LES LANDES

### RAID XL 2024

En 2024, le Raid XL a fait son grand retour du 4 au 5 mai. Organisé en collaboration avec le CDOS des Landes, il s'est tenu cette année de Sabres (Marquèze) à Mimizan.

160 participants ont parcouru plus de 80 km à travers trois Communautés de communes (Grands Lacs, Cœur Haute Lande, Mimizan) et huit communes (Sabres, Commensacq, Trensacq, Pissos, Liposthey, Ychoux, Parentis-en-Born et Mimizan), sur deux jours.

Il a été l'occasion de valoriser le territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, les itinéraires du Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) et les sites sports de nature inscrits au Plan départemental des espaces sites et itinéraires (Espace sports orientation « ESO Commensacq » et Espace, site et itinéraire « ESI Leyre »).

Les participants se sont adonnés à plus de 10 disciplines sports de nature (course à pied, VTT, course d'orientation, stand up paddle, canoë, run & bike, run & skate, pirogues, tir à l'arc, etc.).



@ Xlandes-info : Raid XL 2024, l'aventure multisports au cœur des Landes



# **MODALITÉS D'ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE**





”

**L**'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action publique au sein du Conseil départemental des Landes sont guidées par un principe fondamental : la participation active et la concertation.

Le Département s'appuie sur un dialogue constant avec les citoyens, les acteurs locaux, les associations, les collectivités territoriales et en son sein. Ce processus permet d'identifier les besoins spécifiques de chaque territoire et de concevoir des politiques publiques adaptées, en phase avec les enjeux locaux. La concertation est d'autant plus importante qu'elle garantit une prise en compte des préoccupations et des attentes des Landais. La participation citoyenne est au cœur de cette démarche, notamment à travers le Budget participatif citoyen, qui permet aux habitants de proposer et de voter pour des projets d'intérêt local. Ce dispositif renforce l'implication des citoyens et leur sentiment d'appartenance à la vie publique, pour voir ainsi de beaux projets émerger.

Une fois les actions définies, la mise en œuvre repose sur des principes de transparence, d'efficacité et de proximité. Le Conseil départemental veille à ce que chaque projet bénéficie des ressources nécessaires et soit déployé en étroite collaboration avec les partenaires concernés. Cette approche permet de garantir que les actions publiques ont un impact tangible et qu'elles répondent véritablement aux besoins de la population.

L'évaluation des actions publiques est essentielle pour assurer leur pertinence et leur efficacité à long terme. Elle repose sur des critères précis et mesurables, permettant de suivre l'évolution des projets et d'ajuster les politiques publiques en fonction des résultats obtenus. Le retour d'expérience, les indicateurs de performance et la consultation continue des parties prenantes permettent ainsi d'optimiser les actions et d'assurer une amélioration continue, en phase avec les objectifs de solidarité et de cohésion sociale.

*Sylvie Bergeroo,  
Conseillère départementale déléguée à la Jeunesse et et à la Démocratie Participative*

## Actions territoriales sélectionnées

### LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES POUR ET PAR DES CITOYENS !

Le Budget participatif citoyen des Landes (BPC40), dispositif de participation citoyenne qui permet, depuis 2019, à toutes les personnes qui le souhaitent de déposer une idée pour leur territoire, dès l'âge de 7 ans, et de voter pour leurs idées préférées, est conçu avec des citoyens.

En effet, une Commission citoyenne, composée de 30 habitantes et habitants des Landes, à parité femme-homme, de tous âges à partir de 7 ans, est recrutée par un appel à candidatures pour chaque nouvelle édition. Cette Commission joue un rôle majeur dans le BPC40 car elle est associée à toutes les phases du Budget participatif citoyen des Landes, notamment pour la révision du règlement, le contrôle des votes et l'arbitrage des litiges, ainsi que la mise en œuvre des projets lauréats. Elle est aussi l'ambassadrice du dispositif auprès des citoyens, notamment pour les aider à déposer des idées et à voter. En ce sens, elle est un véritable vecteur de sensibilisation à la citoyenneté pour toutes et tous !

Fêtant ses 5 ans en 2024, le Département a décidé d'évaluer le Budget participatif citoyen des Landes de manière participative. Une vingtaine de personnes d'horizons diversifiés, tous parties prenantes du BPC40 (porteurs d'idées, élus, agents du Département et partenaires), membres du Comité d'évaluation du BPC40, ont travaillé en intelligence collective pour cerner les forces et les faiblesses du BPC40 et proposer des solutions pour l'améliorer pour la prochaine édition, le BPC40 #5, qui devrait être lancée en 2026. Sur les 3 premières éditions, 1 731 idées ont été déposées et 132 idées ont été lauréates.

POUR EN SAVOIR PLUS: [budgetparticipatif.landes.fr](http://budgetparticipatif.landes.fr)



© Xlandes-info : ensemble de vidéos relatives au Budget Participatif Citoyen



#### Contribution aux Objectifs de développement durable



## RÉSIDENCE DE VACANCES ET DE RÉPIT PARTAGÉS

Le Département, soutenu par l'Agence régionale de santé, met en œuvre une nouvelle réponse aux besoins des aidants et de leurs proches aidés en créant une résidence de vacances et de répit partagés à proximité immédiate de la Réserve naturelle nationale d'Arjuzanx à Morcenx-la-Nouvelle.

Etablissement hybride, il proposera un accompagnement médico-social sur-mesure pour la personne aidée ainsi qu'une offre hôtelière de qualité. Sur 4 hectares, ce sont jusqu'à 150 personnes qui pourront y séjourner, dont 30 en situation de handicap, 30 personnes âgées et 90 de leurs aidants.

Ce projet comporte plusieurs externalités positives, notamment le développement raisonné d'une offre d'accueil de la Réserve avec sensibilisation du public aux enjeux environnementaux, l'augmentation de l'offre touristique adaptée au bénéfice de tous les publics et la création d'emploi local générée par l'établissement. Cette résidence pourrait voir le jour en 2029.



**POUR EN SAVOIR PLUS:** Une résidence de vacances et de répit partagés

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## DÉMARCHE « PROSPECTIVE VIEILLISSEMENT AU PRISME DES TRANSITIONS »

Le Département a lancé en juin 2024 une démarche prospective visant l'anticipation collective et l'adaptation du territoire landais au vieillissement de sa population.

Il s'agira notamment d'intégrer et tirer les conséquences du défi climatique et écologique sur la qualité de vie des personnes à leur domicile et les solidarités locales à consolider. Tout ceci devant aboutir à mieux soutenir les projets locaux d'adaptation du cadre de vie, des espaces publics dans une perspective durable et soutenable.

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## L'EXPRESSION DES JEUNES



Le Département accompagne les initiatives des jeunes sur les territoires. La reconnaissance des compétences acquises au cours de ces démarches d'engagement qu'il convient d'appréhender comme une aspiration croissante des jeunes à être reconnus comme des sujets acteurs de leurs propres trajectoires. Le dispositif « Collégiens citoyens », animé par les Francas des Landes dans les collèges publics landais, permet aux collégiens de faire part de leur point de vue et de s'exprimer sur leur quotidien au sein des collèges. Ce dispositif repose sur la mise en place d'ateliers média animés par les jeunes. À travers les reportages réalisés, les collégiens s'emparent de thématiques et de sujets concernant leur collège, leur territoire et leur quotidien. Si l'éducation aux médias occupe une place importante, elle est toutefois surtout un moyen d'engager les jeunes dans un processus de participation et d'expression.

En développant la conscience de leur environnement, il s'agit de renforcer les capacités d'agir par le développement de l'estime de soi et la participation à des espaces collectifs pour « révéler » un citoyen actif doté d'une raison critique outillée. Sur l'année scolaire 2023-2024, la thématique abordée était: les jeunes Landais s'engagent pour faire vivre la paix au collège.

Lors du forum de clôture de l'année, réunissant plus de 200 collégiens, chaque groupe a été amené à rédiger des préconisations concrètes autour de ce thème, s'appuyant

sur les constats et recherches effectués tout au long de l'année, mais aussi en référence aux échanges de la matinée. Ces préconisations ont été transmises au Conseil départemental ainsi qu'aux chefs d'établissement en juin 2024 pour les concrétiser s'ils le souhaitent.

**POUR EN SAVOIR PLUS:** [collegiens-citoyens.francas40.fr/home](http://collegiens-citoyens.francas40.fr/home) 

### Journée de simulation du Parlement européen

L'association WIPSEE conduit des actions diverses en lien avec la citoyenneté et la mobilité européenne des jeunes. Elle a pour missions principales:

- › accompagner les projets individuels de mobilité,
- › appuyer les stratégies d'ouverture à l'international des personnes morales, notamment en accompagnant les démarches de dépôt de dossiers de financement,
- › animer la thématique « Europe ».

Fort du succès de la première journée organisée en 2023, l'association a proposé au Département des Landes d'organiser une journée de simulation du Parlement européen. Cette animation vise à accroître le vote des jeunes en leur proposant une immersion d'une journée dans la vie d'un parlementaire.

Cette simulation doit permettre aux jeunes de différents horizons et de différentes formations (environ 50 lycéens landais), de comprendre le fonctionnement et le rôle du Parlement.

En 2024, grâce au soutien du Département (via la mise à disposition de salles, la prise en charge directe des frais de restauration du midi et l'impression des guides utilisés lors de l'événement), cette journée de simulation a accueilli environ 50 jeunes lycéens venus pour participer à cette expérience.

Lors de cette journée, les jeunes ont travaillé sur un projet de texte visant à agir sur la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

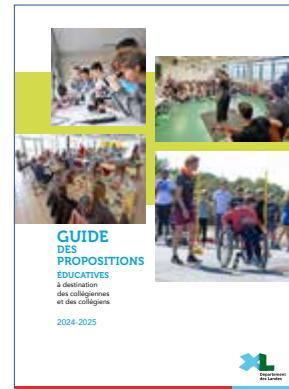
### Contribution aux Objectifs de développement durable



## GUIDE DES PROPOSITIONS ÉDUCATIVES

Le Département et les différents acteurs dont il est partenaire (technique et/ou financier) développent des outils, ressources, actions et dispositifs éducatifs qui s'inscrivent en complémentarité des enseignements de l'Éducation nationale, sur de nombreuses thématiques ayant en commun d'être essentielles aux parcours éducatifs et aux enjeux de citoyenneté. Il s'agit aussi bien de culture (« Culture en herbe »...) et de patrimoine (actions éducatives des archives et des musées, de la médiathèque avec notamment « Un livre à tout âge ») que d'éducation à l'environnement via des actions de sensibilisation (découverte des sites Nature 40; « L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert »).

L'ensemble des offres proposées aux enseignants est recensé dans *Le guide des propositions éducatives* consultable en ligne.



POUR EN SAVOIR PLUS: Accompagner les parcours éducatifs

### Contribution aux Objectifs de développement durable



### Action interne sélectionnée

## GOUVERNANCE INTERNE DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis 2023, le Département a engagé une démarche structurante de pilotage des politiques publiques, des fonctions ressources et des missions transversales.

Celle-ci se décline en plusieurs objectifs:

- › s'assurer de la concordance entre les besoins des Landaises et des Landais, le projet politique et les outils/ moyens déployés par la collectivité,
- › mettre en œuvre un pilotage des ressources plus efficient,
- › favoriser l'appropriation de l'ensemble des politiques publiques de la collectivité.

Ce travail s'est notamment traduit par l'installation d'une gouvernance dédiée, assortie d'un travail précis dans le domaine des indicateurs, afin d'évaluer l'efficacité des dispositifs départementaux et d'aboutir à d'éventuelles réorientations stratégiques.

Une démarche est ainsi en cours au sein de la collectivité permettant de définir plusieurs catégories d'indicateurs:

- › indicateurs d'objectifs,

- › indicateurs environnementaux/de contexte (sources externes nationales, etc.),
- › indicateurs réglementaires et financiers,
- › indicateurs d'activité/opérationnels.

Par ailleurs, trois dimensions sont systématiquement modélisées, afin de disposer de plusieurs angles d'analyse des dispositifs départementaux:

- › dimension thématique, par politique publique ou mission transversale,
- › dimension géographique, jusqu'à l'échelle communale dans la mesure du possible,
- › dimension individuelle, avec l'identification du tiers bénéficiaire (dépenses directes, commune ou EPCI, association, particulier, entreprise).

Ce travail propre à la collectivité permet d'illustrer les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action publique départementale.

### Contribution aux Objectifs de développement durable



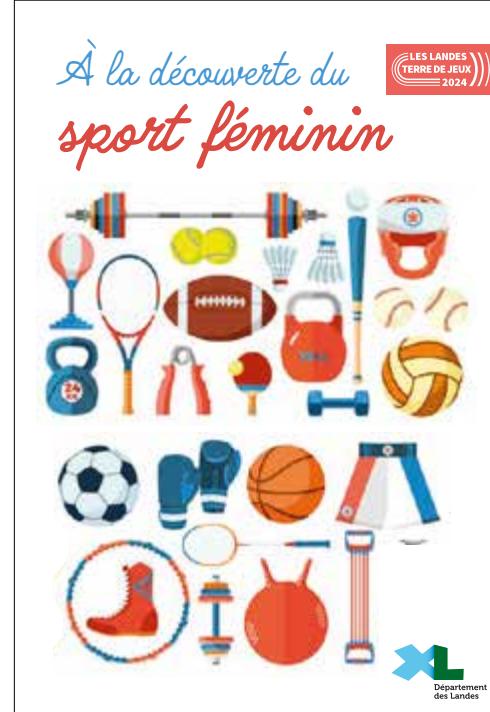
# fil rouge

## LE SPORT DANS LES LANDES

### VOLET SPORT DU PLAN ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

En 2021, le Département a réalisé un important travail d'évaluation de ses politiques sportives sous l'angle de l'égalité femmes-hommes. Les premiers résultats de l'étude, accompagnés des éclairages des différentes actrices (dirigeantes, encadrantes, pratiquantes), ont été présentés lors de la première édition de la Journée internationale du sport féminin organisée par le Département le lundi 24 janvier 2022, à l'Espace François-Mitterrand à Mont-de-Marsan.

Depuis, le Département a accompagné diverses initiatives visant à promouvoir le sport féminin et la mixité. Par ailleurs, dans le cadre du vote du Budget Primitif 2023, le Département a souhaité élargir son soutien aux manifestations sportives en proposant une aide spécifique aux manifestations sportives 100 % féminines quand bien même celles-ci ne sont pas inscrites au calendrier régional. Ainsi, des évènements tels que le Santocha Waterwoman, festival de surf ou la Journée du judo féminin ont pu être soutenus.



Afin de poursuivre sur la dynamique enclenchée et renouveler son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département a adopté, lors de la séance du 16 février 2024, une nouvelle stratégie départementale « Ambition X'Elles » de promotion de l'égalité femmes-hommes pour la période 2024-2026 reposant sur quatre grands axes stratégiques dont notamment: Promouvoir l'émancipation des femmes par la culture, l'éducation et le sport.

L'un des objectifs de cet axe étant de « Porter et diffuser les valeurs de l'égalité femmes-hommes dans le sport landais », en 2024, le Département a poursuivi son soutien et/ou accompagnement des initiatives de diverses natures visant à promouvoir le sport féminin et la mixité comme par exemple :

- › organisation ou soutien de conférences autour du sport féminin,
- › création du livret *À la découverte du sport féminin* par les services du Département et diffusé, en collaboration avec la Médiathèque départementale des Landes, auprès des médiathèques du réseau départemental de lecture publique,
- › soutien des « Nautics féminines » inscrites dans le projet « Le féminin au fil de l'eau », lauréat de l'appel à projet Impact 2024 en consortium avec le Centre nautique Biscarrosse olympique (CNBO), ayant vocation de faire découvrir et initier les femmes aux pratiques nautiques (canoë, paddle, planche à voile, catamaran) ainsi que d'inciter à la pratique sportive régulière comme source de santé et de bien-être...,
- › soutien financier du Département pour l'année sportive 2024-2025 d'un projet de développement du rugby féminin porté par le Comité départemental de rugby des Landes,
- › ...

POUR EN SAVOIR PLUS : [landes.fr/egalite-femmes-hommes](http://landes.fr/egalite-femmes-hommes)



*fil rouge*

## CONTRIBUTION DE LA THÉMATIQUE « LE SPORT DANS LES LANDES » AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La thématique « fil rouge » de l'édition 2024 du Rapport développement durable est « le sport dans les Landes ».

Cette thématique concourt aux Objectifs de développement durable suivants :

### Contribution aux Objectifs de développement durable



## Indicateurs territoriaux de développement durable

### Nouvelle Aquitaine

Le **développement durable** constitue un enjeu majeur pour les territoires.

Pour éclairer les démarches territoriales de développement durable et suivre les progrès accomplis dans ce domaine, l'**Insee** et le **SDES** (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires) se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs sur les Objectifs de développement durable (ODD), cohérents avec l'**Agenda2030**



Ces indicateurs permettent des approches à plusieurs niveaux géographiques : national, régional, départemental, intercommunal et communal.

Cette fiche régionale présente la situation d'indicateurs-phares issus de cette base de données des indicateurs territoriaux de développement durable, permettant des comparaisons temporelles, entre régions, ou entre territoires infrarégionaux.

Les données présentées ici sont disponibles en accès libre sous différents formats, sur les sites suivants :

- **ODDetT** : datavisualisation indicateur par indicateur, aux différents échelons géographiques ;
- **Statistiques-locales** : cartographie interactive d'une sélection d'indicateurs ;
- **Insee.fr** : accès à l'intégralité des données, pour l'analyse statistique ;
- **Dido** : accès à l'intégralité des données par API.e

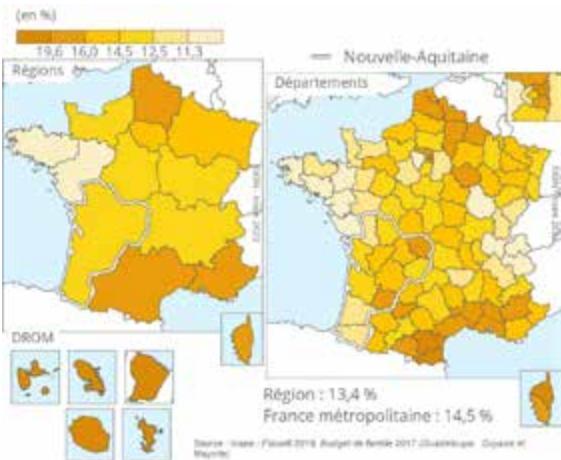


## Indicateurs-phares « Social, inégalité »

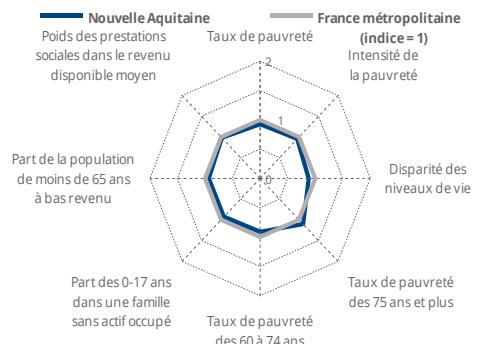


### NIVEAU DE VIE, PAUVRETÉ MONÉTAIRE

#### Taux de pauvreté



#### La région par rapport à la moyenne française

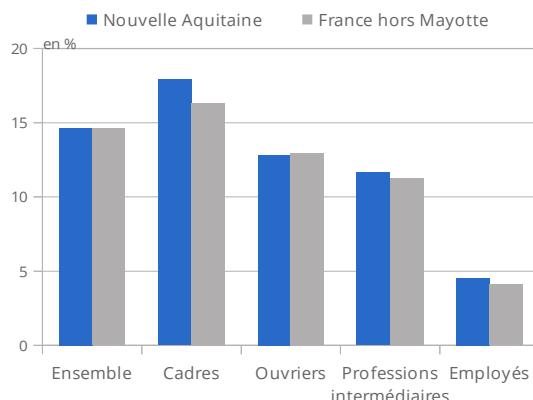


Source : Insee, Recensement de la population 2019 ; Filosofi 2019 ; CAF 2021

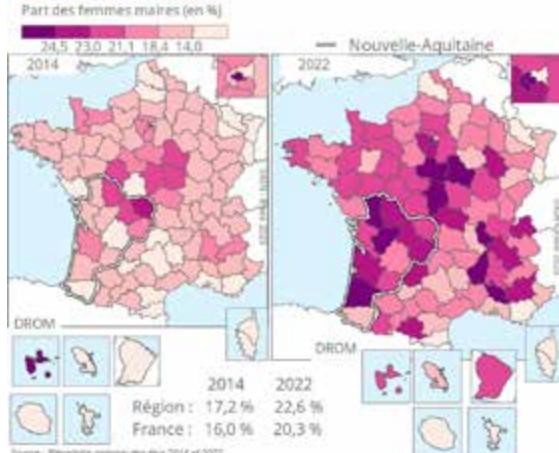
Les indicateurs sont présentés sous forme d'indice correspondant au rapport entre la donnée régionale et la donnée France métropolitaine. Un indice égal à 1 signifie que la donnée est identique pour la région et la France métropolitaine. S'il est supérieur à 1 (à l'extérieur du polygone), le chiffre régional est supérieur au chiffre métropolitain et inversement.

### ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

#### Écart de salaire entre les femmes et les hommes

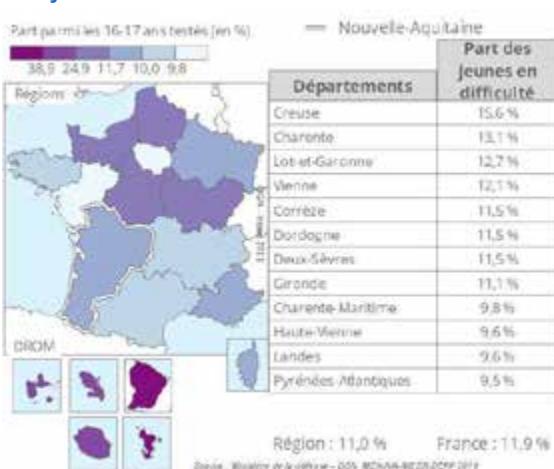


#### Participation des femmes à la gouvernance

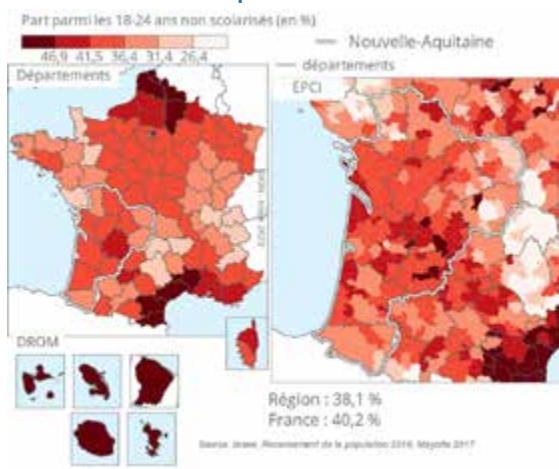


### JEUNES

#### Les jeunes de 16 à 17 ans en difficulté de lecture



#### Les 18-24 ans sans emploi non scolarisés



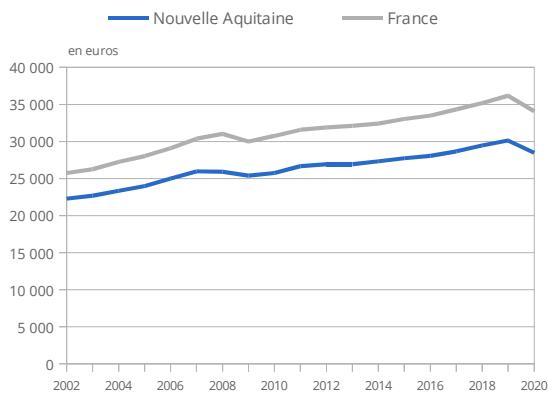


## Indicateurs-phares « Économie, emploi »



### ÉCONOMIE

#### PIB par habitant (en euros)



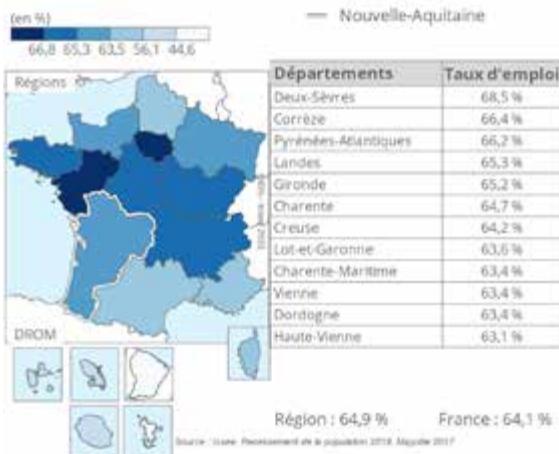
#### Effort de recherche

Part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB (en %)



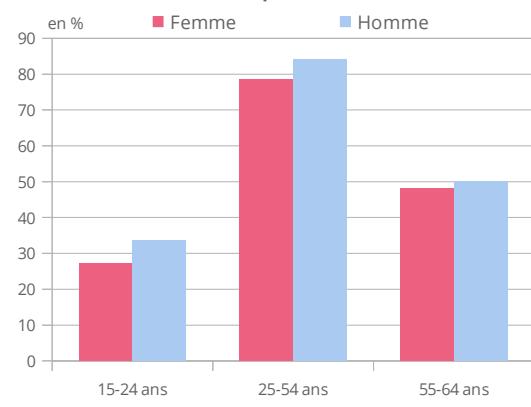
### TAUX D'EMPLOI

#### Taux d'emploi



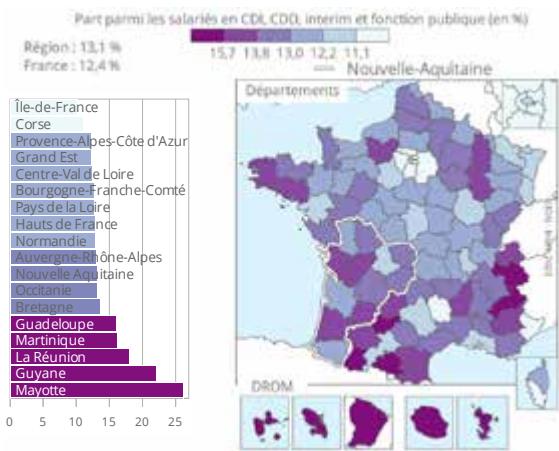
#### Taux d'emploi par sexe et âge (en %)

##### Nouvelle Aquitaine

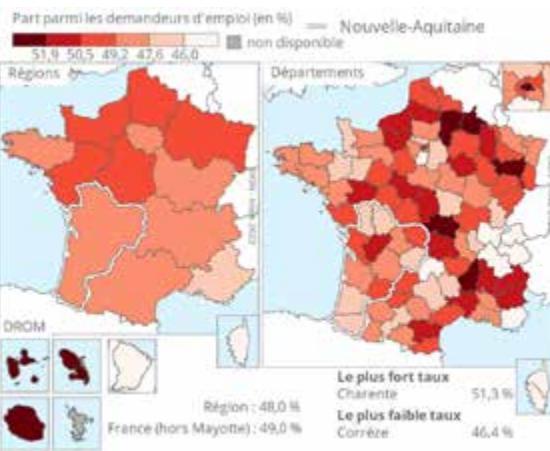


### FORMES PARTICULIÈRES D'EMPLOI

#### Les salariés en CDD ou Intérim



#### Les demandeurs d'emploi de longue durée



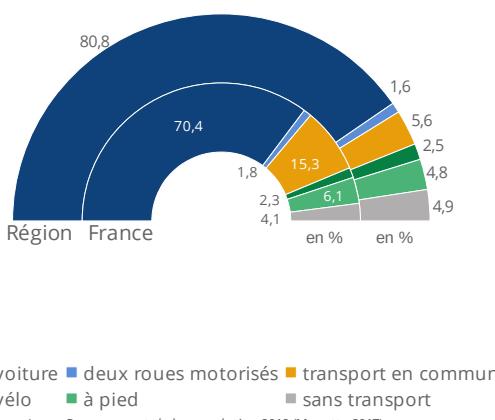


## Indicateurs-phares « Sobriété carbone »

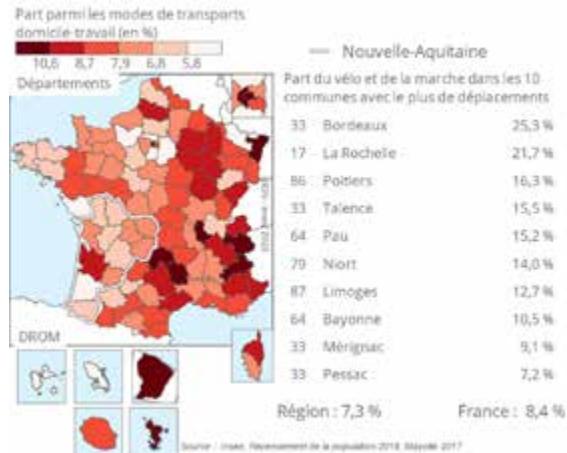


### MODE DE TRANSPORT

#### Les modes de transport domicile-travail (en %)

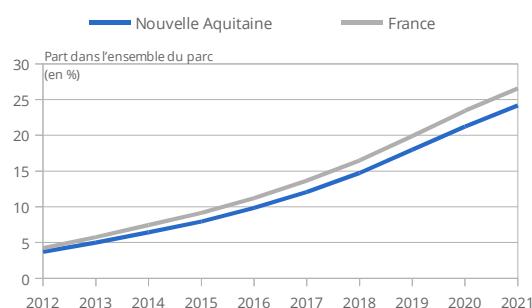


#### Les déplacements domicile-travail en vélo ou marche



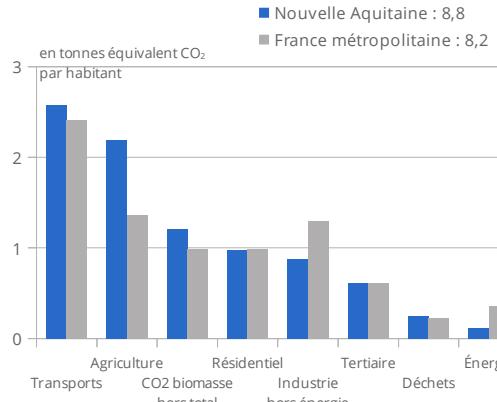
### PARC AUTOMOBILE

#### Part des voitures particulières crit'air 1 ou électrique dans l'ensemble du parc



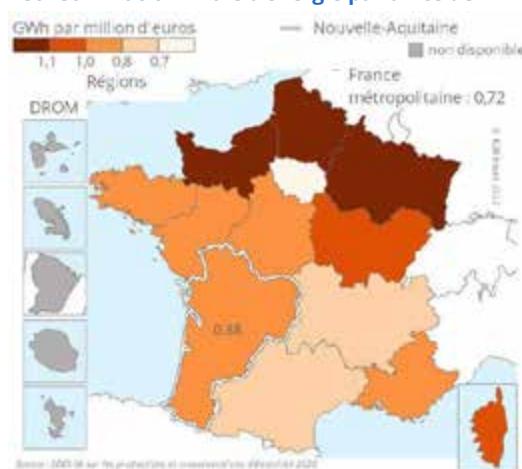
### ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

#### Pouvoir de réchauffement global

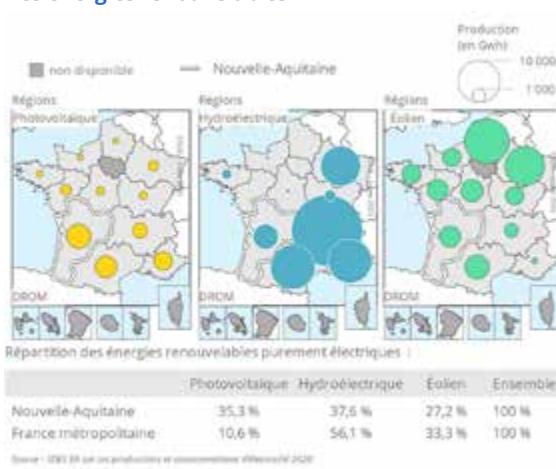


### ÉNERGIE

#### Consommation finale d'énergie par unité de PIB



#### Les énergies renouvelables





## Indicateurs-phares « Consommation d'espace »

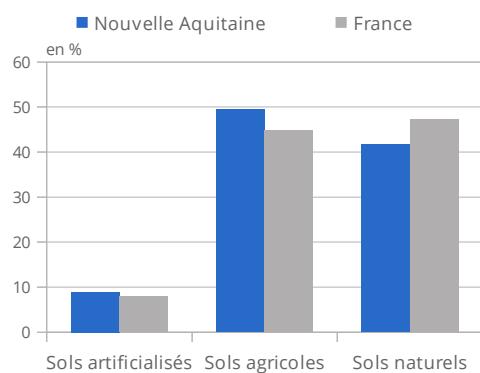


### OCCUPATION DES SOLS

#### Sols artificialisés



#### Occupation du sol par catégorie



#### Sols agricoles



#### Sols naturels

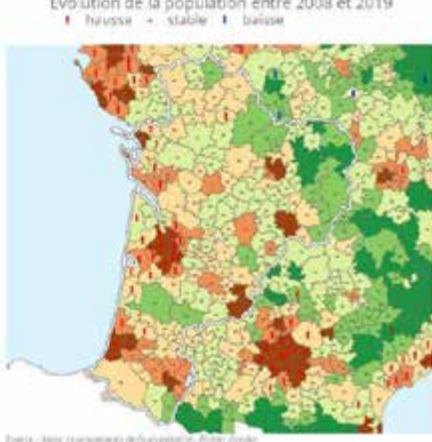


### CONSOMMATION D'ESPACE LIÉE À L'HABITAT

#### Surface consommée pour l'habitat depuis 2009



#### Évolution de la population entre 2008 et 2019



Les Fichiers fonciers sont issus du traitement de **données cadastrées**. C'est la seule source permettant la publication annuelle de chiffres de consommation à une maille communale.

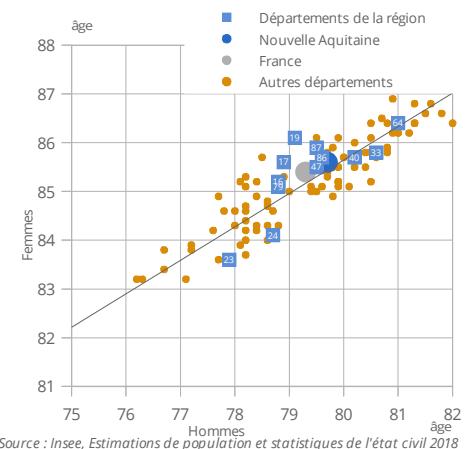
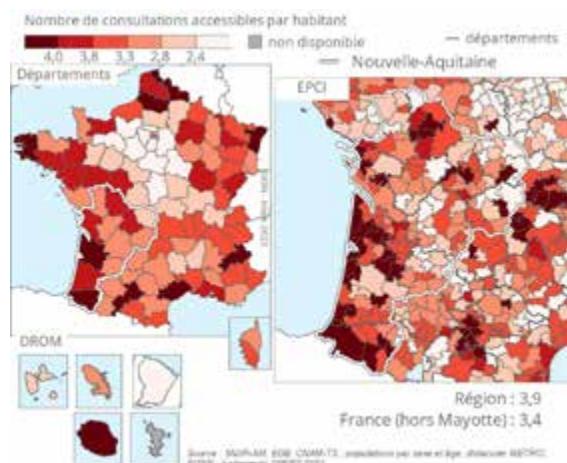


## Indicateurs-phares « Santé, bien-être, consommation et production responsable »



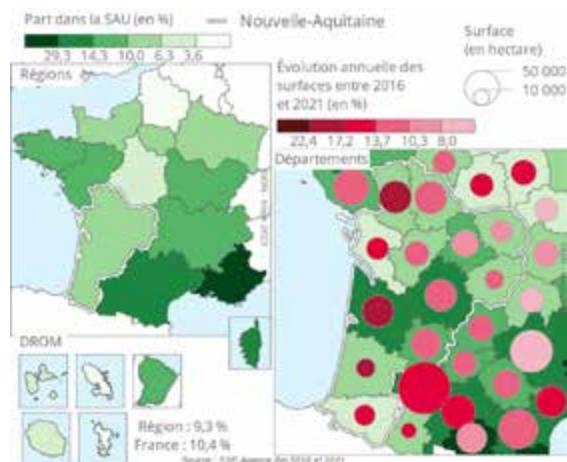
### SANTÉ

#### Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste      Espérance de vie à la naissance



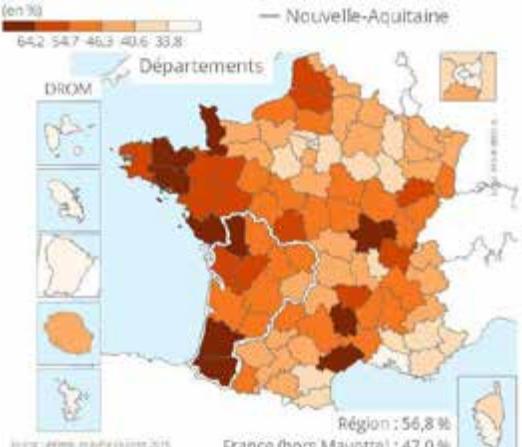
### AGRICULTURE BILOGIQUE

#### L'agriculture biologique



### GESTION DES DÉCHETS

#### Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés



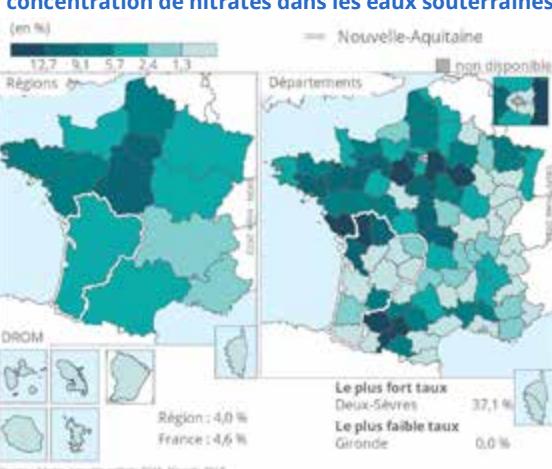
### QUALITÉ DES EAUX

#### Conformité de l'eau

	Population desservie par une eau conforme sur plus de 95 % des analyses (en %)		Taux de conformité des dispositifs d'assainissement (en %)	
	microbiologie	physico-chimie	collectifs	non collectifs
Charente	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Charente-Maritime	99,6	100	n.d.	n.d.
Corrèze	97,1	95,1	92,6	53,9
Creuse	98,9	98,6	92,2	70,9
Dordogne	99,5	97	93,6	42,7
Gironde	99,9	98,3	98,2	57,8
Landes	99,9	95,5	90,4	66,2
Lot-et-Garonne	100	99,2	50,8	45,6
Pyrénées-Atlantiques	99,8	99,3	77,9	57
Deux-Sèvres	99,6	97,5	99,4	49,9
Vienne	100	89,5	93	92,7
Haute-Vienne	98,6	97,9	85,2	46,2

Source : Banque de données SISPEA 2017

#### Les stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates dans les eaux souterraines



## Données Région - France

### Indicateurs-phares « Social, inégalité »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Taux de pauvreté (en %)	13,4	14,5			
des 60 à 74 ans	9,4	10,3			
des 75 ans et plus	10,6	9,6			
Disparité des niveaux de vie	3,0	3,4			<i>Insee ; Filosofi 2019</i>
Intensité de la pauvreté	19,5	20,4			
Poids des prestations sociales dans le revenu disponible moyen	5,7	5,8			
Part de la population de moins de 65 ans à bas revenu (en %)	18,3	19,6	20,4		<i>CAF 2021 ; Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale)</i>
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé (en %)	10,2	11,0	12,0	12,4	<i>Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017</i>
Écart de salaire entre les femmes et les hommes (en %)	14,7	14,7	14,6		
<i>Cadres</i>	17,9	16,3	16,3		
<i>Ouvriers</i>	12,8	12,9	13,0		<i>Insee, Bases Tous Salariés 2020</i>
<i>Professions intermédiaires</i>	11,7	11,3	11,3		
<i>Employés</i>	4,5	4,1	4,1		
Part des femmes maires (en %)	2014	17,2	16,1	16,0	<i>Répertoire national des élus 2014 et 2022</i>
	2022	22,6	20,3	20,3	
Jeunes en difficultés de lecture (en %)	11,0	10,6	11,6	11,9	<i>Ministère de la défense - DSN, MENJVA-MESR-DEPP 2019</i>
Jeunes de 18 à 24 ans sans emploi non scolarisés (en %)	38,1	38,9	39,9	40,2	<i>Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017</i>

### Indicateurs-phares « Économie, emploi »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Pib par habitant en 2020 (en euros)	28 467	34 536		34 075	<i>Insee, Comptes régionaux base 2014</i>
Efforts de recherche (en %)	1,4	2,2			<i>MESR - DGESIP/DGRI - SIES 2019</i>
Taux d'emploi (en %)					
<i>taux d'emploi femme</i>	64,9	64,7	64,2	64,1	
<i>15 - 24 ans</i>	62,6	61,9	61,4	61,2	
<i>25 - 54 ans</i>	27,2	27,3	26,9	26,8	
<i>55 - 64 ans</i>	78,4	76,7	76,0	75,8	
<i>taux d'emploi homme</i>	48,1	48,9	48,7	48,7	<i>Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017</i>
<i>15 - 24 ans</i>	67,2	67,6	67,1	67,0	
<i>25 - 54 ans</i>	33,5	32,1	31,7	31,6	
<i>55 - 64 ans</i>	84,1	83,8	83,3	83,2	
<i>55 - 64 ans</i>	50,2	52,7	52,6	52,6	
Salariés en CDD ou Intérim (en %)	13,1	12,3	12,4	12,4	<i>Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation complémentaire au lieu de travail), Mayotte 2017</i>
Demandeurs d'emploi de longue durée (en %)	48,1	48,7	49,0		<i>Pôle emploi-Dares, STMT 2021</i>

## Données Région - France

### Indicateurs-phares « Sobriété carbone »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Déplacements domicile-travail (en %)					<i>Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017</i>
vélo	2,5	2,3	2,3	2,3	
à pied	4,8	6,1	6,1	6,1	
Voitures particulières crit'air 1 ou électrique en 2021 (en %)	24,2	26,4	26,6	26,6	<i>SDES d'après fichier central des automobiles</i>
Pouvoir de réchauffement global (en tonnes équivalent CO <sub>2</sub> par habitant)	8,8	8,2			<i>Le CITEPA ; Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation principale)</i>
Consommation finale d'énergie par unité de PIB (en GWh par million d'euros)	0,9	0,7			<i>SDSE EA sur les productions et consommations d'électricité 2020</i>

### Indicateurs-phares « Consommation d'espace »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Surface selon le type d'occupation (en hectare)					
Surfaces artificialisées	753 764	4 977 909	5 074 881	5 078 853	<i>Agreste, Enquête Teruti 2020</i>
Surfaces agricoles	4 194 021	28 449 415	28 614 606	28 626 902	
Surfaces naturelles	3 536 081	21 491 930	30 117 835	30 138 193	
Surfaces totales	8 483 866	54 919 254	63 807 322	63 843 948	
Flux espaces non artificialisés vers artificialisés destinés à l'habitat depuis 2009	346 010 124	1 987 653 542	2 061 487 277		<i>Fichiers fonciers 2021</i>
Somme des surfaces communales (en m <sup>2</sup> )	85 109 164 822	548 873 853 773			
Population	2008	5 671 076	62 134 866	63 961 859	<i>Insee, Recensements de la population (exploitation principale), Mayotte 2007-2017</i>
	2019	6 010 289	65 096 768	66 988 403	

### Indicateurs-phares « Santé, bien-être, consommation et production responsable »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste (en nombre de consultations accessibles par habitant)	3,9	3,4	3,4		<i>SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES 2021</i>
Espérance de vie à la naissance					<i>Insee, Estimations de population et statistiques de l'état civil 2018</i>
femmes	85,6	85,5		85,4	
hommes	79,7	79,4		79,3	
Agriculture biologique part dans la SAU (en%)	9,3	10,5	10,4	10,4	<i>SSP, Agence Bio</i>
Surface (en hectare)	188 867	1 533 649	1 538 046	2 798 713	
2016					
2021	363 668	2 789 852	2 798 599		
Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés (en %)	56,8	47,4	47,0		<i>Ademe, enquête Collecte 2019</i>
Stations enregistrant une forte concentration de nitrates dans les eaux souterraines (en %)	4,1	4,6	4,6	4,6	<i>Agence de l'Eau, Office de l'Eau, traitement Soe's 2019</i>

## Définitions

**Taux de pauvreté** : proportion d'individus appartenant à des ménages dont le **niveau de vie**, c'est-à-dire le revenu disponible (après transferts, impôts et prestations sociales) par unité de consommation (UC) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible par UC de l'ensemble de la population.

**Intensité de la pauvreté** : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

**Disparité des niveaux de vie** : rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

**Population à bas revenu** : rapport entre le nombre de personnes couvertes par un allocataire à bas revenus de la CAF (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à une population « potentiellement éligible » issue du recensement.

**Écart de salaire entre les hommes et les femmes** : différence entre le salaire horaire net moyen des femmes et celui des hommes rapporté à celui des hommes, en %. Le salaire horaire net est le rapport entre la masse des salaires nets rapportée au nombre d'heures salariées calculé sur tous les postes effectués par le salarié au cours de l'année (hors indemnités chômage).

**Part des jeunes en difficulté de lecture** : rapport entre le nombre de jeunes de 16-17 ans en difficulté rapporté au nombre de jeunes testés lors des Journée Défense et Citoyenneté. Ces tests visent à repérer le niveau atteint vis-à-vis de trois dimensions de la lecture : l'automatisation des mécanismes responsables de l'identification des mots ; la connaissance lexicale ; la pratique des traitements complexes requis par la compréhension d'un document. Le lecteur en difficulté est celui dont les compétences sont non maîtrisées dans la dimension "traitements complexes".

**Effort de recherche** : rapport entre la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) et le PIB. La DIRD correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés par les entreprises et le secteur public pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national.

**Taux d'emploi** : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Les données présentées ici sont issues du recensement de la population.

**Demandeurs d'emploi de longue durée** : nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) des catégories ABC en recherche depuis plus d'un an rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories ABC (pour le mois de décembre de chaque année).

**Part des déplacements domicile-travail selon le mode** : rapport entre le nombre d'actifs se déplaçant pour aller travailler principalement en voiture, en transport en commun, en deux-roues motorisé, en vélo, à pied, sans transport, et le nombre total d'actifs occupés selon leur lieu de résidence.

**Voitures particulières Crit'Air 1 ou électriques** : voitures particulières 100% électriques ou à hydrogène, véhicules gaz et hybrides rechargeables et véhicules essence EURO 5 et 6. La classification est valable toute la durée de vie du véhicule et délivrée à partir des informations figurant sur le certificat d'immatriculation (motorisation, âge du véhicule...).

**Pouvoir de réchauffement global** : exprime, en milliers de tonnes équivalent CO2, l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre. Il est calculé sur la base du pouvoir de réchauffement de chaque gaz à l'horizon de 100 ans comparé à celui du CO2. Les gaz à effet de serre direct sont pris en compte : le dioxyde de carbone CO2, le méthane CH4, le protoxyde d'azote N2O, les hydrofluorocarbures HFC, les per fluorocarbures PFC et l'hexafluorure de soufre SF6.

**Énergies renouvelables** : Les énergies renouvelables sont des énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement. Les énergies renouvelables purement électriques comprennent l'hydraulique, l'éolien, l'énergie marémotrice, le solaire photovoltaïque.

**Consommation d'énergie finale** : consommation des utilisateurs finals des différents secteurs de l'économie. Cette consommation ne comprend pas les quantités consommées pour produire ou transformer l'énergie.

**Artificialisation des sols pour l'habitat** : elle se définit communément comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

**Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste** : nombre de consultations/visites accessibles par habitant standardisé. Médecin généraliste exerçant à titre libéral. Ne sont pas comptabilisés les médecins hospitaliers ni les médecins salariés exerçant en établissement. Les professionnels remplaçants ne sont pas pris en compte.

**Espérance de vie à la naissance** : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée

**Agriculture biologique** : les superficies totales en agriculture biologique comprennent les surfaces « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée et dont la production peut être commercialisée avec la mention « agriculture biologique » et les superficies en conversion (la durée de conversion variant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes).

**Valorisation matière ou organique des déchets** : comprend le recyclage et le réemploi (valorisation matière), le compostage, la méthanisation et l'épandage (valorisation organique).

**Conformité de l'eau** : ces indicateurs évaluent le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'usager concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau) d'une part, ou, aux paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate, d'autre part. Ils se réfèrent aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.

**Présence de nitrates dans les eaux souterraines** : c'est un indice de pollution d'origine agricole (engrais), urbaine (dysfonctionnement des réseaux d'assainissement) ou industrielle. En Europe, la directive Nitrates vise à réduire cette pollution. Dans de nombreux pays, les eaux destinées à la consommation humaine doivent respecter des valeurs limites (par exemple 50 mg/l en France et en Europe) pour être qualifiées de potables.

**Taux de conformité des dispositifs d'assainissement** : somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement, rapportée au nombre total d'installations contrôlées.

## Tous les indicateurs disponibles en ligne

au niveau national, régional, départemental, intercommunal et communal

ODDetT Statistiques-locales Insee.fr Dido



**ODD1- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** : des indicateurs sur les revenus, la pauvreté, le surendettement, le logement social...



**ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable** : des indicateurs sur les exploitations en agriculture biologique, les quantités d'azote épandues, les usages agricoles du sel, les quantités de substance achetées selon leur toxicité...



**ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges** : des indicateurs sur la santé (prévalence du tabagisme et de l'alcoolisme, séropositivité...), l'accès aux soins et l'exposition aux risques (technologique, qualité de l'eau..).



**ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** : des indicateurs sur les jeunes (difficulté de lecture, absence de diplôme).



**ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles** : des indicateurs sur les écarts hommes-femmes de salaires et d'emploi, ainsi que sur la participation des femmes à la gouvernance.



**ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau** : des indicateurs sur la conformité de l'eau distribuée et des dispositifs d'assainissement, la qualité des eaux, qu'elles soient de surface, souterraine ou de baignade ...



**ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable** : des indicateurs sur la consommation d'énergie, la production d'électricité renouvelable, les infrastructures de recharge de véhicules électriques...



**ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous** : des indicateurs sur l'emploi, le chômage, l'économie sociale et solidaire, les accidents du travail ...



**ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation** : des indicateurs sur le transport de marchandises, les déplacements domicile-travail, la recherche et développement, les dépenses pour les protections de l'environnement, les risques industriels...



**ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein** : des indicateurs sur le chômage, l'emploi et les inégalités de revenus.



**ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** : des indicateurs sur le logement, l'accès aux équipements, les risques naturels...



**ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables** : des indicateurs sur le traitement des déchets, les structures pour le réemploi, les émissions de polluants...



**ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions** : des indicateurs sur les émissions de CO2, les températures, le pouvoir de réchauffement global...



**ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable** : des indicateurs sur les zones sensibles ou vulnérables à l'eutrophisation, l'évolution des récifs coralliens d'outre-mer.



**ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres** : des indicateurs sur l'artificialisation et la nature d'occupation des sols, les surfaces protégées...



**ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable** : un indicateur sur la participation aux élections présidentielles.

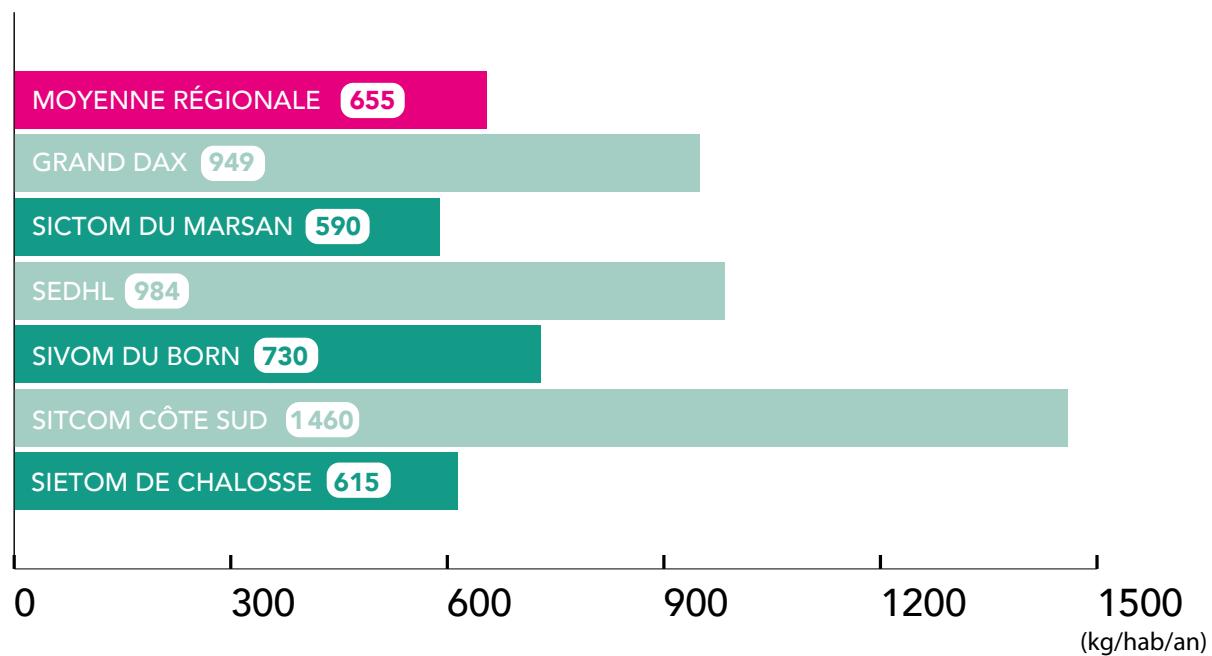


**ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs** : cet objectif concerne avant tout les moyens mis en œuvre pour un partenariat mondial.

## DÉCHETS

### Ratio des tonnages de Déchets ménagers et assimilé (DMA) par habitant sur le département des Landes - Chiffres 2022

Ratio DMA/habitant en 2022 (kg/hab/an)





Département des Landes  
Hôtel du Département  
23 rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

 **landes.fr**

**Les Landes, le Département**

